

L'INTENDANCE LA RÉPONSE D'UN DISCIPLE

**LETTRE PASTORALE
SUR
L'INTENDANCE**

inclut

Être un intendant chrétien:

résumé de la lettre pastorale des évêques américains sur l'intendance

et

L'intendance et le développement

dans les diocèses catholiques: manuel de ressources

Le texte original, Stewardship : A Disciples Response, a été rédigé par le Comité ad hoc sur l'intendance de la Conférence des évêques catholiques des États-Unis (USCCB). Il a été approuvé dans son entièreté par la Conférence des évêques catholiques des États-Unis lors de son assemblée plénière de novembre 1992. Le document annexe, Stewardship and Development in Catholic Dioceses and Parishes: A Resource Manual, a été élaboré comme guide pratique par le Comité ad hoc sur l'intendance en 1996. La préface à l'édition du dixième anniversaire a été approuvée dans son entièreté par la Conférence des évêques catholiques des États-Unis lors de son assemblée plénière de novembre 2002 et la publication de la présente édition a été autorisée par le soussigné.

Mgr William P. Fay
Secrétaire général, USCCB

Élaboré par l'Archidiocèse d'Ottawa, le présent document est une traduction en langue française de la spiritualité de l'intendance présentée par la Conférence des évêques catholiques des États-Unis.

Extraits des documents de Vatican II © Libreria Editrice Vaticana. www.vatican.va. Tous droits réservés.

Textes bibliques tirés de la Bible de la liturgie © AELF. Paris. Tous droits réservés.

Annexe III : bibliographie sur l'intendance et contacts, du Conseil catholique national d'intendance, avec autorisation. Tous droits réservés.

Pour les éditions en langues française et anglaise du document, copyright © United States Conference of Catholic Bishops Inc., Washington, D.C. Tous droits réservés. Aucune partie de cet ouvrage ne peut être reproduite ni transmise sous quelque forme que ce soit ou par quelque moyen que ce soit, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et l'enregistrement, ou par quelque moyen de classement ou d'extraction, sans la permission écrite du détenteur des droits d'auteur. Les archidiocèses et les diocèses du Canada, ainsi que leurs entités liées, peuvent obtenir une permission de reproduction de l'Archidiocèse d'Ottawa.

Pour obtenir une permission de reproduction, veuillez contacter l'Archidiocèse d'Ottawa à l'adresse suivante: intendance@archottawa.ca ou par téléphone au 1-613-738-5025.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	i
INTRODUCTION	1
Le défi	1
Le choix	1
La vision	2
Le plan de la lettre pastorale	3
Amorces de réflexion et de discussion	5
I. L'APPEL	6
La vocation du disciple	6
Répondre à l'appel	7
L'appel à l'intendance	8
Le prix à payer pour être disciple	9
Amorces de réflexion et de discussion	10
II. JÉSUS : LA VOIE À SUIVRE	11
L'exemple de Jésus	11
Le profil de l'intendant	11
La récompense de l'intendant	13
Amorces de réflexion et de discussion	15
III. VIVRE EN INTENDANT	16
Création et intendance	16
Tous collaborateurs à l'œuvre de la création	17
Rédemption et intendance	18
Tous collaborateurs à l'œuvre de la rédemption	19
Amorces de réflexion et de discussion	20
IV. INTENDANTS DE L'ÉGLISE	21
Communauté et intendance	21
Évangélisation et intendance	22
Solidarité et intendance	23
L'intendance eucharistique	25
Amorces de réflexion et de discussion	26
V. L'INTENDANT CHRÉTIEN	28
Appendice I	
Être un intendant chrétien :	
résumé de la lettre pastorale des évêques américains sur l'intendance	31
Appendice II	
L'intendance et le développement dans les diocèses catholiques :	
manuel de ressources	35
Appendice III	
Autres ressources	65

**L'INTENDANCE
LA RÉPONSE D'UN DISCIPLE**

***« Ce que chacun de vous a reçu comme don de la grâce,
mettez-le au service des autres,
comme de bons intendants de la grâce de Dieu
sous toutes ses formes. » (1 Pierre 4, 10)***

PRÉFACE

«DÈS QU'ON CHOISIT DE DEVENIR DISCIPLE DU CHRIST,
L'INTENDANCE CESSE D'ÊTRE UNE OPTION »

Cette phrase de Mgr John J. McRaith, l'un des premiers membres du Comité ad hoc sur l'intendance de la Conférence des évêques catholiques des États-Unis résume bien la substance de la lettre pastorale de 1992 intitulée *L'Intendance - la réponse d'un disciple* [Stewardship : A Disciple's Response]. Dix ans après la publication de la lettre, laïcs, religieux, prêtres, diacres et évêques continuent d'être interpellés par le défi lancé alors nous incitant à adopter l'intendance comme profil de vie de disciple, ce qui pourrait « changer notre compréhension de la vie et notre manière de la vivre. »¹ Ce défi est aussi percutant aujourd'hui qu'en 1992, alors qu'une nouvelle génération de catholiques est initiée aux origines bibliques de l'intendance et qu'elle répond à « l'appel à suivre Jésus et à imiter sa manière de vivre. »²

Comme le disait le regretté Mgr Thomas Murphy, premier président du Comité ad hoc sur l'intendance : « comment former nos prêtres, nos séminaristes et les laïques, à une spiritualité du don de soi qui reflète la vision biblique de l'intendance? » Cette édition, publiée alors que nous célébrons le 10^e anniversaire de cette lettre pastorale, peut nous servir de guide, puisque nous nous référons aux évangiles pour développer et promulguer le concept de l'intendance, dans le but de bâtir le royaume de Dieu. Comme tout ce qui a trait à l'Évangile, l'intendance provient à la base de l'œuvre de l'Esprit dans nos vies. Si nous acceptons nos vies comme de purs dons, l'Esprit peut se servir de nous et nous rendre aptes à répandre l'Évangile. Où l'Esprit est à l'œuvre, il y a de la joie. Les bons intendants sont toujours dans la joie en annonçant la Bonne Nouvelle du salut.

Il s'est produit de nombreuses réalisations au sein de l'Église contemporaine, depuis que l'intendance fut implantée comme manière de vivre. Depuis 1992, en effet, les offices diocésains et archidiocésains, ainsi que des responsables de l'intendance se sont multipliés par tout le pays et, chaque année, un nombre croissant de paroisses introduisent l'intendance et la spiritualité du don de soi. Aussi, une plus grande attention portée à l'intendance sur le plan international a suscité de nouvelles démarches conduisant à une conscientisation de l'intendance. Ainsi, en observant les communautés catholiques de différents pays qui, avec enthousiasme, mettent en œuvre les propositions de la lettre pastorale dans le respect de leurs propres traditions et cultures, nous pouvons en apprendre beaucoup à partir de leurs façons de procéder.

La lettre pastorale sur l'intendance reflète fort bien l'essentiel du message de Pâques tel que propagé par les premières communautés chrétiennes : « Nous avons vu le Seigneur! » (Jn 20, 25) L'intendance chrétienne débute toujours par une expérience personnelle de la présence du Christ ressuscité parmi nous ainsi que dans nos cœurs. En tant que disciples, notre décision de suivre le Christ suppose une réponse personnelle pouvant avoir un impact sur nos communautés de foi.

Devenir disciple implique, après avoir choisi de suivre Jésus-Christ, un renoncement de soi sous l'effet de la grâce. « Les disciples matures prennent une décision consciente et ferme de suivre Jésus-Christ et de passer à l'action, quoi qu'il leur en coûte. »³ Le disciple se met à l'écoute des enseignements du Christ dont il est le compagnon fidèle. Aussi est-il ouvert

à la mouvance de l'Esprit le conduisant à une insigne générosité du cœur. C'est en vue du Royaume de Dieu que le disciple authentique envisage tout son être et tous ces biens comme des dons et des grâces qu'il doit partager en les mettant au service des autres.

L'intendance : la réponse d'un disciple décrit la conversion comme « l'engagement de toute sa personne envers le Seigneur. » Et, poursuit le texte, « L'intendance est une manière d'être disciple pouvant changer notre compréhension de la vie et notre manière de la vivre. »⁴ Les bons intendants vivent dans la joie et la gratitude pour les dons qu'ils ont reçus – y compris, grâce à leur persévérance et leur travail ardu, ceux qu'ils ont cultivés. En effet, les bons intendants vivent en communion avec le Christ et, avec l'aide du Christ et de l'Esprit, s'efforcent de faire fructifier leurs dons et de les offrir au Père. La lettre pastorale sur l'intendance traite du don de soi à la quatrième section intitulée 'Intendants de l'Église'. Celle-ci commence par nous parler de l'Église comme don de Dieu : « La Nouvelle Alliance dans et par le Christ, c'est-à-dire, la réconciliation qu'il accomplit entre l'humanité et Dieu, construit la communauté nouvelle : le nouveau peuple de Dieu, le corps du Christ, son Église. »⁵

Puisque ce sont des individus qui forment le corps du Christ, il s'ensuit que ce sont les disciples de Jésus Christ qui agissent en intendant de l'Église, l'intendance relevant de chaque personne baptisée. À cet égard, la lettre pastorale cite un verset de la lettre de saint Paul aux Corinthiens : « Chacun reçoit le don de manifester l'Esprit en vue du bien de tous » (1 Co 12, 7).⁶

Voici quelques exemples d'œuvres, de services et de ministères énumérés dans la lettre pastorale et auxquels, entre autres, peut se consacrer tout bon intendant :

- Évangélisation et témoignages d'évangile
- Catéchèse et éducation de la foi
- Intendance des parents au sein de l'église domestique (la famille)
- Intendance de la simplicité volontaire
- Intendance de l'écologie planétaire
- Intendance des laïques dans le monde de la bourse et des finances
- Intendance de la responsabilisation des personnes dans leurs finances personnelles et celles de leurs paroisses
- Intendance de la collégialité et de la collaboration concernant la vie et les ministères de la paroisse
- Intendance de la justice sociale et des efforts pour obtenir la paix

L'intendance englobe donc tout : elle comprend tout autant un simple geste de bonté fait par un individu que les œuvres d'intendance communautaires pour la justice et la paix. L'intendance qui découle d'une relation personnelle et communautaire au Christ exerce un attrait particulier sur les gens. C'est, en fin de compte, l'action et le pouvoir de l'Évangile qui prend vie pour notre temps et selon nos situations particulières.

Cette lettre pastorale a rejoint notamment les jeunes dont l'idéal et l'énergie sont bienvenus et indispensables pour affronter le défi de l'intendance. Et l'intendance peut amener les jeunes et les jeunes adultes à une intelligence plus mature de leur vie en tant que vocation, c'est-à-dire comme appel à servir le Christ et l'Église, et ce, comme laïque, religieux, diacre ou prêtre. Par la force des choses, tout accueil généreux des dons de Dieu conduit les personnes à discerner, avec plus de profondeur, comment l'Esprit conduit les personnes à répondre davantage à l'appel de Dieu.

En publiant au cours de la même année la lettre pastorale « Go and Make Disciples » [Allez, et faites des disciples] et la lettre pastorale sur l'intendance, les évêques des États-Unis renforcent la compréhension des catholiques quant à la mission de l'Église, tant sur le plan de l'évangélisation que sur celui de l'intendance. Ensemble, ces deux documents insistent sur « la conversion du cœur comme élément vital de la mission globale de l'Église. D'une part, la lettre sur l'évangélisation rappelle que « la conversion est issue du changement qui, grâce à la puissance de l'Esprit Saint, survient dans nos vies. Tous ceux et celles qui accueillent l'Évangile éprouvent un changement au fur et à mesure qu'ils revêtent l'esprit du Christ, rejetant le péché et devenant, au sein de son Église, des disciples de plus en plus fidèles. »⁷ De son côté, la lettre pastorale sur l'intendance reprend la même vérité : « Entrepris dans la conversion de l'esprit et du cœur, cet engagement se poursuit non seulement par une action en particulier, ou encore par un certain nombre d'actions réparties sur une période de temps, mais dans une tout autre manière de vivre. Il s'agit de l'engagement de toute sa personne envers le Seigneur. »⁸

Dans *L'intendance : la réponse d'un disciple*, se trouve une description de la spiritualité évangélique fondée sur le partage et une incitation à la faire sienne. Ainsi, au début du document, on peut lire : « La présente lettre pastorale reconnaît qu'il est important pour chaque membre de soutenir son église, en y accordant de son temps, de ses talents et de ses ressources financières. Pourtant, la lettre situe également le soutien d'église dans un contexte plus large, à savoir ce que signifie le fait d'être disciple de Jésus Christ. »⁹ Cette manière de vivre trouve son centre et sa source pour agir dans l'Eucharistie : « L'eucharistie est à la fois le signe et l'agent par excellence de cette débordante communion de charité... C'est dans l'eucharistie que les humains jouissent d'une union unique avec le Christ, et en Lui, les uns avec les autres. »¹⁰

Le Christ et l'Esprit Saint nous conduisent au Père au moyen de notre vie de louange et d'action de grâce dans la liturgie. Nous apportons à l'Eucharistie tout ce que nous sommes et que nous avons partagé comme intendants. Comme les éléments du pain et du vin sont changés au corps et au sang du Christ par l'action de l'Esprit, ainsi sommes-nous profondément transformés en tant que disciples et intendants.

La lettre pastorale a servi de moyen indispensable de transmettre une vision aux membres du peuple des chrétiens et de les inviter à saisir « *qu'ils sont appelés à être rien de moins que les collaborateurs de Dieu* » (1Co 3, 9), et à *participer avec lui, chacun son expertise, à son*

œuvre de création, de rédemption et de sanctification. »¹¹ Tous ceux et celles qui ont étudié cette lettre et qui l'ont mise en œuvre savent qu'elle continuera d'attirer à la mission de l'Église d'innombrables nouveaux collaborateurs et les guidera dans l'exercice de cette mission.

En ce dixième anniversaire de publication, nous exprimons notre gratitude envers le Seigneur pour la sagesse des auteurs de *L'intendance : la réponse d'un disciple*. Nous remercions les nombreuses personnes qui, en tant que disciples, ont diffusé dans la vie quotidienne du peuple de Dieu les concepts et les valeurs évangéliques de la lettre pastorale et ont ainsi subvenu aux besoins de l'Église.

Mgr Sylvester D. Ryan
Président du comité ad hoc sur l'intendance

Notes

1. Voir page 1
2. Ibid., 3
3. Ibid., 1
4. Ibid.,
5. Ibid., 21
6. Ibid.,
7. United States Conference of Catholic Bishops, *Go and Make Disciples : A National Plan and Strategy for Catholic Evangelization in the United States : Tenth Anniversary English and Spanish Edition* (Washington, D.C. : USCCB, 2002), no. 12.
8. Voir page 1
9. Ibid., 2
10. Ibid., 25
11. Ibid., 29 (italiques ajoutés)

INTRODUCTION

Trois convictions sous-tendent notamment le contenu de cette lettre pastorale.

1. Les disciples matures prennent une décision consciente et ferme de suivre Jésus-Christ et de passer à l'action, quoi qu'il leur en coûte.
2. Entrepris dans la conversion de l'esprit et du cœur, cet engagement se poursuit non seulement par une action en particulier, ou encore par un certain nombre d'actions réparties sur une période de temps, mais dans une tout autre manière de vivre. Il s'agit de l'engagement de toute sa personne envers le Seigneur.
3. L'intendance constitue une manière d'être disciple pouvant changer notre compréhension de la vie et notre manière de la vivre. Les disciples qui se vouent à l'intendance reconnaissent Dieu comme auteur de la vie, bienfaiteur de la liberté, et source de tout ce qu'ils ont, de tout ce qu'ils sont et seront. Ils sont profondément conscients de la vérité selon laquelle « Au Seigneur, le monde et sa richesse, la terre et tous ses habitants! » (Ps 23, 1). Ils se reconnaissent récipiendaires et gardiens des innombrables dons que Dieu leur accorde. Ils sont reconnaissants des talents reçus et empressés de les cultiver par amour de Dieu et pour leurs frères et sœurs.

LE DÉFI

D'une certaine manière, il est peut-être plus difficile d'être un intendant chrétien aujourd'hui que dans le passé.

S'il est vrai que la foi continue d'être un facteur prédominant dans la vie de nombreux Américains, il est également vrai que la culture dominante de notre pays est laïque et qu'elle entre souvent en conflit avec les valeurs de la tradition judéo-chrétienne. Il s'agit d'une culture d'où émergent divers courants de pensée – matérialisme, relativisme, hédonisme, individualisme, esprit de consommation – exerçant sur nos milieux de fortes influences séductrices. Il existe également une forte tendance à privatiser la foi, à la repousser en marge de la société pour la confiner à l'intimité individuelle ou au mieux, au milieu familial. Ainsi la foi est-elle exclue de l'agora des idées, où se développent les politiques sociales et où hommes et femmes se font une vision de la vie et de sa signification.

LE CHOIX

Les chrétiens font partie de cette culture et en subissent les influences de diverses façons.

En effet, au cours des dernières décennies, de nombreux catholiques se sont intégrés au sein de la société américaine, ce qui constitue une réussite remarquable. Toutefois, ce phénomène a élargi la « divergence » entre la foi et la vie, piège que le Concile Vatican II avait perçu « parmi les plus graves erreurs de notre temps » (*Gaudium et Spes*, 43). Ainsi, le catholicisme américain a-t-il emprunté à la culture laïque certaines des valeurs les moins viables.

Par exemple, même si les catholiques pratiquants discutent souvent communauté, l'individualisme contamine l'expérience religieuse de plusieurs. Ainsi, paroisses, diocèses et institutions ecclésiastiques semblent impersonnels et aliénants aux yeux de nombreuses personnes. L'évangélisation n'a pas la priorité qui devrait lui revenir. Comment profiter des talents et des charismes des gens, comment habiliter les laïques à assumer leurs responsabilités, comment reconnaître le rôle des femmes, comment mettre en valeur les minorités culturelles, raciales et ethniques, comment surmonter l'oppression et la pauvreté – autant de questions, et tant d'autres encore, qui nous situent à la fois devant d'épineux problèmes et d'occasions d'agir.

Alors que plusieurs catholiques se montrent très généreux en donnant d'eux-mêmes et de leurs ressources à l'Église, d'autres, par contre, ne contribuent pas à la mesure de leur capacité. Il en résulte que, à l'heure actuelle, l'Église manque sérieusement de ressources, ce qui, d'une part, l'empêche sérieusement d'accomplir sa mission et, d'autre part, empêche les gens de grandir et de se faire disciples.

La présente lettre pastorale reconnaît qu'il est important pour chaque membre de soutenir son église, en y accordant de son temps, de ses talents et de ses ressources financières. Pourtant, la lettre situe également le soutien d'église dans un contexte plus large, à savoir ce que signifie le fait d'être disciple de Jésus Christ.

Voilà le contexte dans lequel s'insère l'intendance. Non seulement le généreux partage de ses ressources, y inclus de ses ressources financières, se trouve au centre de la pratique religieuse, mais il est même une nécessité. Essentiellement, il s'agit de participer à la mission de l'Église en contribuant de son temps, de ses biens et de services de tous genres. Ces contributions ne sont pas optionnelles aux yeux des catholiques qui comprennent les implications d'être membres de l'Église. Elles relèvent au contraire d'une obligation sérieuse découlant de la foi que professent et célèbrent les catholiques.

La présente lettre pastorale inaugure un processus à long terme incitant les catholiques à examiner et à intérioriser les implications de l'intendance. Dès le début de ce processus, il importe de présenter une vue d'ensemble de l'intendance: un tableau dépeignant un mode de vie de partage, de générosité et de prise en charge de ses responsabilités issues du fait d'être disciple, conditions que les gens peuvent adopter de tout cœur et intégrer selon les diverses circonstances de leurs vies. En insistant trop sur un aspect particulier de l'intendance, si important soit-il, comme celui du soutien matériel de la paroisse, il serait plus difficile, voire impossible, pour les gens d'en saisir la vision. Ce pourrait laisser entendre que lorsque les évêques prennent au sérieux l'intendance, ce qu'ils veulent au fond c'est qu'on donne davantage à la quête.

LA VISION

L'invitation à suivre Jésus s'adresse aux gens de tous les temps et de toutes les conditions. En ces temps et lieux, elle nous est adressée à nous, citoyens catholiques d'une nation riche et puissante qui, en ces dernières années d'un siècle agité, se questionne sur son identité et son rôle. Cette invitation nous est adressée en tant que membres d'une communauté de foi dotée de nombreuses ressources matérielles et humaines, mais hésitante quant à la manière de les entretenir et d'en faire usage.

En tant qu'évêques, nous désirons présenter une vision de l'intendance qui répond aux besoins et aux problèmes de l'Église de notre temps, et qui rejoint ceux et celles qui pratiquent l'intendance chrétienne dans leur milieu.

Les propos que nous tenons dans cette lettre s'adressent autant à nous qu'à vous qui les lisez. En tant qu'évêques, nous nous reconnaissons l'obligation d'être des modèles d'intendance dans tous les aspects de nos vies. Nous nous devons d'être intendants en tout : dans notre façon de prier et de présider la liturgie; dans notre façon de nous prévaloir de nos tâches pastorales et d'être les gardiens des ressources de l'Église - sa doctrine, sa spiritualité, son personnel et ses biens matériels; par notre style de vie et notre utilisation du temps, et même par l'attention que nous portons à notre santé et à nos loisirs.

Puisque nous vous demandons de relever le défi de l'intendance, nous prions pour que, à notre tour, nous nous rendions disponibles à la grâce d'y répondre. Nous prions l'Esprit Saint, dont l'action bienveillante nous configure à Jésus Christ, de nous éclairer les uns et les autres, et de nous aider à renouveler notre engagement en tant que disciples du Seigneur et intendants de ses abondantes grâces.

LE PLAN DE LA LETTRE PASTORALE

La lettre pastorale procède selon le plan suivant :

I. L'appel

L'intendance est issue du fait d'être disciple. Toutefois, pour le chrétien être disciple est issu, à son tour, d'une vocation, c'est-à-dire d'un appel à suivre Jésus et à imiter sa manière de vivre. La lettre commence donc par un énoncé sur la vocation. Elle présente ensuite une vue globale de l'intendance située dans le contexte de la vie de disciple, en notant que les personnes sont d'abord et avant tout les intendants de leurs propres vocations reçues de Dieu. Être disciple et s'adonner à l'intendance constituent un mode de vie qui relève à la fois du privilège et du défi.

II. À la manière de Jésus

S'appuyant sur la vie et l'enseignement de Jésus, la lettre pastorale se penche ensuite de plus près sur le concept d'intendance, en vue d'en approfondir la signification. Le document mesure les implications que peut avoir l'intendance dans la vie des disciples qui s'y engagent. Parmi celles-ci, se trouve d'abord l'appel à évangéliser et à partager la Bonne Nouvelle avec d'autres. Et quelle est donc la récompense à laquelle les bons intendants peuvent s'attendre? La réponse se trouve dans la vie en plénitude au Royaume de Dieu - royaume réel, déjà en place en ce monde, mais imparfait, que les disciples de Jésus, en s'employant à l'intendance, cherchent à faire advenir.

III. Vivre en intendant

Après avoir traité de la vie chrétienne du point de vue de la vie d'un disciple et de l'intendance, en termes généraux, la lettre se tourne du côté du contenu de ce mode de vie. Elle aborde le sujet par le biais de deux activités humaines fondamentales propres à la vocation chrétienne. La première : la collaboration avec Dieu dans l'œuvre de la création et, la deuxième : la collaboration avec Dieu dans l'œuvre de la rédemption. Ces deux activités se trouvent au cœur de l'intendance chrétienne, et atteignent sa signification la plus profonde.

IV. Intendants de l'Église

La lettre pastorale traite ensuite du peuple de Dieu, de la communauté de foi issue de la Nouvelle Alliance instituée dans et par le Christ. Chaque membre de l'Église partage la responsabilité de sa mission. Chaque membre est appelé à s'employer à l'intendance de l'Église. De plus, les chrétiens sont appelés à jeter leur regard au-delà des frontières de l'Église et à se vouer au service de la communauté humaine tout entière, notamment au service des personnes les plus démunies. L'Eucharistie se trouve à la fois signe et agent de cette débordante communion de charité.

V. L'intendant chrétien

La lettre se termine en traçant un profil succinct de l'intendant chrétien tel que décrit dans le Nouveau Testament. Faut-il insister pour démontrer que la Vierge Marie se présente comme le modèle par excellence du disciple chrétien et de l'intendance chrétienne telle qu'on l'entend dans ce contexte? Désirons-nous, à notre tour, vivre ainsi notre vie en véritables disciples de Jésus Christ?

Qui est disciple du Christ? C'est quelqu'un qui répond à l'appel du Christ, se met à sa suite et conforme sa vie à imiter Jésus. Qui est intendant du Christ? C'est quelqu'un qui accueille les dons de Dieu avec gratitude, les porte dans son cœur et s'en occupe de manière responsable. Aussi partage-t-il ces dons avec justice et amour avec les autres et, les ayant fait fructifier, les rend au Seigneur.

La Genèse nous enseigne que Dieu introduisit les premiers humains dans un jardin et leur demanda d'en assurer l'intendance : « pour qu'ils le travaille(nt) et le garde(nt) » (Gn 2, 15). Le monde demeure toujours une sorte de jardin (ou d'atelier, comme diraient certaines personnes) confié aux soins des hommes et des femmes pour la gloire de Dieu et le service de l'humanité. Dans son sens le plus simple et pourtant le plus profond, il s'agit bien de l'intendance chrétienne dont traite la lettre pastorale.

AMORCES DE RÉFLEXION ET DE DISCUSSION

1. Êtes-vous d'accord avec les raisons qu'évoquent les évêques pour avoir rédigé et publié une lettre pastorale sur l'intendance?
2. Êtes-vous surpris, ou déçus peut-être, par le « langage évolué » auquel ont recours les évêques pour présenter l'intendance, discours qui semble n'avoir aucun rapport avec les problèmes financiers pressants que doit affronter l'Église contemporaine?
3. Ajouteriez-vous ou retrancheriez-vous certains éléments aux convictions de base qui sous-tendent la lettre pastorale?
4. Êtes-vous d'accord ou en désaccord avec l'énoncé que notre culture américaine est une culture de consommation où le matérialisme, le relativisme, l'hédonisme, l'individualisme et autres idéologies du genre sont à l'œuvre en y exerçant beaucoup d'influence?
5. En tant que disciple du Christ, quel est (ou pourrait être) l'obstacle majeur qui vous empêcherait de vous employer à l'intendance?
6. Si on vous invitait ou vous incitait à conseiller les évêques sur la manière d'être des serviteurs fidèles, quelles recommandations auriez-vous à leur proposer?
7. Que nous enseigne la Parole de Dieu sur la vie du disciple et sur l'intendant? Partagez vos réflexions avec d'autres.

« Il faut donc que l'on nous regarde seulement comme les serviteurs du Christ et les intendants des mystères de Dieu. Et ce que l'on demande aux intendants, c'est en somme de mériter confiance » (1 Co 4, 1-2).

« Supposons que l'un de nos frères ou l'une de nos sœurs n'aient pas de quoi s'habiller, ni de quoi manger tous les jours; si l'un de vous leur dit : 'Rentrez tranquillement chez vous! Mettez-vous au chaud, et mangez à votre faim!' et si vous ne leur donnez pas ce que réclame leur corps, à quoi cela sert-il ? Ainsi donc, celui qui n'agit pas, sa foi est bel et bien morte » (Jc 2,15-17).

« Le Seigneur répond : 'Quel est donc l'intendant fidèle et sensé à qui le maître confiera la charge de ses domestiques pour leur donner, en temps voulu, leur part de blé? Heureux serviteur, que son maître, en arrivant, trouvera à son travail. Vraiment, je vous le déclare : il lui confiera la charge de tous ses biens' » (Lc 12, 42-44).

I. L'APPEL

Au fur et à mesure qu'évolue notre concept de l'intendance, après douze ans de mariage, nous sommes reconnaissants envers les gens qui, dès le début, nous ont mis au défi de faire nôtres à fond les enseignements du Christ. Même si leurs propos étaient loin de toujours nous plaire, nous apprécions les grâces qui nous ont permis de dominer les frustrations initiales qui montaient en nous, quand nous devons consacrer le meilleur de notre temps, de nos talents et de nos biens à l'Église. S'il n'est pas facile de renoncer aux exigences et aux biens de ce monde, cependant, chacune de nos décisions qui tiennent compte de la volonté du Christ sur nous a l'effet d'une grande paix dans nos vies. Nous ne pourrions jamais exagérer l'impact que l'adoption de ce style de vie a eu sur notre mariage et la vie de nos trois enfants.

Tom et LaNell Lilly
Owensboro, Kentucky

LA VOCATION DU DISCIPLE

La vocation chrétienne est essentiellement un appel à devenir disciple de Jésus, dont l'intendance constitue un des éléments. Plus pertinemment, les chrétiens sont appelés à être de bons intendants de la vocation personnelle qu'ils ont reçue. Chacun et chacune d'entre nous doit discerner, accepter et vivre avec joie et générosité les engagements, les responsabilités et les rôles auxquels l'appelle le Seigneur. À ce propos, le récit de l'appel des premiers disciples, qui se trouve au début de l'évangile de Jean, nous éclaire.

Jean Baptiste se trouve avec deux de ses disciples. – André et, selon la tradition, le futur évangéliste Jean. Posant son regard sur Jésus qui allait et venait, il dit : « Voici l'Agneau de Dieu. » Les deux disciples entendent cette parole et suivent Jésus.

Celui-ci se retourne, voit qu'ils le suivent, et leur dit : « Que cherchez-vous ? » Ils lui répondent : « Rabbi (c'est-à-dire : Maître), où demeures-tu ? » Il leur dit : « Venez, et vous verrez. » Ils l'accompagnent, ils voient où il demeure, et ils restent auprès de lui ce jour-là. C'était vers quatre heures du soir. André, le frère de Simon-Pierre, est l'un des deux disciples qui avaient entendu Jean Baptiste et qui avaient suivi Jésus.

Il trouve d'abord son frère Simon et lui dit : « Nous avons trouvé le Messie » (autrement dit : le Christ).

André amène son frère à Jésus. Jésus pose son regard sur lui et dit : « Tu es Simon, fils de Jean; tu t'appelleras Képha » (ce qui veut dire : pierre).

Le lendemain, Jésus décide de partir pour la Galilée.

Il rencontre Philippe, et lui dit : « Suis-moi. » (Philippe était de Bethsaïde, comme André et Pierre.)

Philippe rencontre Nathanaël et lui dit : « Celui dont parlent la loi de Moïse et les Prophètes, nous l'avons trouvé : c'est Jésus fils de Joseph, de Nazareth. »

Nathanaël réplique : "De Nazareth! Peut-il sortir de là quelque chose de bon?" Philippe répond : « Viens, et tu verras. »

Lorsque Jésus voit Nathanaël venir à lui, il déclare : « Voici un véritable fils d'Israël, un homme qui ne sait pas mentir. »

Nathanaël lui demande : « Comment me connais-tu? » Jésus lui répond : « Avant que Philippe te parle, quand tu étais sous le figuier, je t'ai vu. »

Nathanaël lui dit : « Rabbi, c'est toi le Fils de Dieu! C'est toi le roi d'Israël! »

Jésus reprend : « Je te dis que je t'ai vu sous le figuier, et c'est pour cela que tu crois! Tu verras des choses plus grandes encore. »

Ce récit au rythme rapide, qui nous est rapporté au début de l'évangile de Jean (voir Jn 1, 35-50), contient plusieurs enseignements. Nous en retenons deux.

Le premier porte sur la nature personnelle de l'appel de Jésus Christ. Il ne convoque pas les disciples au hasard d'une foule anonyme, mais en tant qu'individus uniques. « Comment me connais-tu? », demande Nathanaël. « Avant que Philippe ne t'ait appelé, je t'ai vu sous le figuier », répond Jésus. Il connaît l'histoire personnelle des gens : leurs forces, leurs faiblesses, ainsi que leur destin. Il réserve pour chaque individu un objectif unique.

Cet objectif se rapporte à la vocation individuelle. « Mais le plan éternel de Dieu, affirme Jean-Paul II, ne se révèle à chacun de nous que dans le développement historique de sa vie et de ses vicissitudes » (Christifideles Laici, 58). Ainsi, chaque vie humaine est unique, et chaque vocation, personnelle.

Et pourtant, toutes les vocations chrétiennes ont des éléments communs, dont celui de l'appel à être disciple. On peut même affirmer que la vocation commune de tous les chrétiens c'est être des disciples, suivre le Christ et essayer de faire entrer sa vie dans la nôtre. En ce sens, être disciple c'est la vie chrétienne même.

L'autre révélation contenue dans le récit de Jean c'est qu'on ne reçoit pas l'appel de Dieu de façon isolée, à part des autres. D'autres disciples ont participé à leur appel du Seigneur et, à leur tour, ceux-ci se doivent de participer à l'appel que le Seigneur fait d'autres disciples encore. Les vocations sont communiquées, discernées, acceptées et vécues dans une communauté de foi qui est une communauté de disciples (cf. Jean-Paul II, *Redemptor hominis*, 21); ses membres s'entraident en vue de reconnaître l'appel de Seigneur et y répondre.

RÉPONDRE À L'APPEL

Non seulement Jésus appelle les personnes à lui mais il les forme et les envoie à son service (Mt 10, 5 ss.; Mc 6, 7 ss.; Lc 9, 1 ss.). Être envoyé en mission est une conséquence du fait même d'être disciple. Qui veut servir le Christ aura beaucoup à faire en son nom – annoncer la Bonne Nouvelle et servir les autres, comme lui a fait.

L'appel de Jésus est urgent. Il ne nous demande pas de le suivre à un certain moment, plus tard, mais de le suivre en ce lieu et dès maintenant – à ce moment-ci, dans les circonstances actuelles. On ne peut tarder. « Va et proclame la Bonne Nouvelle... » – « Celui qui met la main à la charrue et regarde en arrière n'est pas fait pour le royaume de Dieu » (Lc 9, 60-62).

Mais quelqu'un peut aussi dire non au Christ. Rappelons-nous le jeune homme riche qui s'approche de Jésus et lui demande comment il peut vivre une vie meilleure. « Vends tes biens », lui dit Jésus, « donne-les aux pauvres et suis-moi ». Quand le jeune homme entend ces paroles, il s'éloigne tout triste parce qu'il avait de grands biens. (Mt 19, 22)

L'attachement aux biens demeure toujours plus ou moins un problème, tant pour les individus que pour les communautés de foi. Dans son livre « The Long Loneliness ». [La Longue Solitude] (New York : Doubleday/Image Books, 1959), Dorothy Day nous apprend, longtemps après sa conversion au catholicisme, qu'elle a été « scandalisée » lorsqu'elle a découvert le côté mondain de l'Église - ou plus exactement lorsqu'elle s'est aperçue à quel point certains catholiques étaient attachés aux biens de ce monde, « des prêtres qui agissent comme des hommes d'affaires... la richesse collective... l'absence du sens de responsabilité envers les pauvres... » Elle en conclut : « J'ai trouvé là beaucoup de charité, mais trop peu de justice. »

L'APPEL À L'INTENDANCE

Devenir disciple du Christ conduit naturellement à la pratique de l'intendance. Ces deux réalités – l'état de disciple et l'intendance – sont très liées l'une à l'autre et forment le tissu de la vie chrétienne, une vie au cours de laquelle chaque jour est vécu en relation intime et personnelle avec le Seigneur.

Cette façon de vivre centrée sur le Christ commence au Baptême, le sacrement de la foi. Comme nous le rappelle Vatican II, tous les chrétiens sont tenus de laisser transparaître « par l'exemple de leur vie et le témoignage de leur parole » cette nouvelle vie de foi qui débute au Baptême et qui est ensuite fortifiée par le pouvoir de l'Esprit-Saint dans la Confirmation (*Ad Gentes*, 11). Les individus et la communauté des disciples de Jésus sont intimement unis au Seigneur dans la foi, et ils sont amenés à vivre comme ses disciples. Cette union avec le Christ crée entre le Seigneur et les disciples, et parmi les disciples, un lien de solidarité et fait naître en eux le sentiment de participer avec lui à une cause commune.

Réfractée à travers les prismes des innombrables vocations individuelles, cette façon de vivre englobe et exprime la seule mission du Christ : faire la volonté du Père, proclamer la Bonne Nouvelle du salut, guérir les affligés, prendre soin de ses frères et sœurs, donner la vie – la vie en abondance – comme l'a fait Jésus.

<p style="text-align: center;">NON SEULEMENT JÉSUS APPELLE LES PERSONNES À LUI, MAIS AUSSI IL LES FORME ET LES ENVOIE À SON SERVICE</p>
--

Suivre Jésus est l'œuvre de toute une vie. À chaque pas, on est mis au défi d'aller un peu plus loin – apprendre à accepter et aimer la volonté de Dieu. Être disciple ne s'ajoute pas tout simplement aux autres tâches à accomplir, en plus de tout ce à quoi on peut s'attendre des chrétiens; c'est un mode de vie complet exigeant qu'on s'y convertisse sans cesse.

L'intendance joue un rôle important dans la vie de ceux qui cherchent à suivre le Christ. Comme nous l'avons déjà dit, les chrétiens doivent d'abord être les intendants de leur propre vocation, puisque c'est grâce à celle-ci, et selon les circonstances individuelles de leur vie, que Dieu veut qu'ils s'emploient à servir un large éventail d'intérêts et de causes : la vie et la santé, leur propre bien-être intellectuel et spirituel et celui des autres; les biens et les ressources matérielles; l'environnement et l'héritage culturel de l'humanité – en fait, toute la

riche panoplie des biens humains tant ceux qui existent déjà que ceux dont la réalisation dépend de la génération présente et des générations futures. De plus, les catholiques ont le devoir de servir à titre d'intendants dans leur Église : cette communauté de disciples, ce Corps du Christ, dont ils sont membres individuellement et collectivement. « Si un membre souffre, tous les membres partagent sa souffrance; si un membre est à l'honneur, tous partagent sa joie » (1 Co 12, 26).

LE PRIX À PAYER POUR ÊTRE DISCIPLE

La voie du disciple est privilégiée plus que toute autre. Jésus dit : « Je suis venu pour que les hommes aient la vie et qu'ils l'aient en abondance. » Mais être disciple, ce n'est pas une voie facile. « Si quelqu'un veut venir à ma suite, qu'il se renie lui-même et prenne sa croix chaque jour, et qu'il me suive. » Jésus dit aussi : « Celui qui veut sauver sa vie la perdra; mais celui qui perd sa vie pour moi la sauvera » (Lc 9, 23-24).

La voie du Seigneur n'est pas celle d'une vie confortable ou, comme l'appelle Dietrich Bonhoeffer dans « The Cost of Discipleship » celle de « la grâce à bon marché ». Penser le contraire serait illusoire. C'est ce qui arrive lorsque des gens s'imaginent que suivre le Christ est un moyen facile de vivre des expériences agréables et de se sentir bien. Bonhoeffer parle plutôt de la grâce « coûteuse ». Elle est coûteuse parce qu'elle nous appelle à *suivre* et elle est grâce parce qu'elle appelle à suivre *Jésus Christ*. Elle est coûteuse parce qu'elle exige du disciple de Jésus qu'il mette de côté son appétit insatiable de dominer, de posséder, de contrôler; mais elle est grâce parce qu'elle confère une véritable libération et la vie éternelle. Enfin, elle est coûteuse parce qu'elle condamne le péché, et grâce parce qu'elle justifie le pécheur.

Mais tous ces propos ne sont que des généralités. Pour comprendre et s'employer à ce style de vie, les gens ont besoin de modèles à imiter et ces personnes sont nombreuses les saints et saintes qui ont cheminé avant nous dans la foi, tandis que la source par excellence où puiser se trouve dans la personne et l'enseignement de Jésus. Réfléchissons bien à ce qu'il nous dit au sujet de l'intendance.

AMORCES DE RÉFLEXION ET DE DISCUSSION

1. M. et Mme Beauregard parlent d' « accorder » la meilleure part de leur temps, de leurs talents et de leurs biens à l'Église. Quelle serait votre « meilleure part » ?
2. Dans quel sens l'intendance est-elle plus radicale que le simple partage de son temps, de ses talents et de ses biens ?
3. Si tu crois être « appelé », quelles expériences personnelles viennent affermir ta confiance dans l'authenticité de cet appel ?
4. Quels motifs pourraient te faire hésiter à répondre à l'appel du Seigneur ?
5. As-tu le sentiment que pour être un intendant fidèle tu dois te débrouiller seul ou penses-tu pouvoir compter sur le soutien d'autres sources ? Lesquelles ?
6. Si vous entendiez devenir un intendant chrétien idéal - avec l'aide de la grâce de Dieu, naturellement - quels sacrifices et quelles difficultés cela exigerait-il de votre part ?
7. Qu'est-ce que la Parole de Dieu vous dit au sujet de la vocation de disciple et d'intendant des mystères de Dieu ? Partagez vos réflexions avec les autres.

Le Seigneur m'adressa la parole et me dit : « Avant même de te former dans le sein de ta mère, je te connaissais; avant que tu viennes au jour, je t'ai consacré; je fais de toi un prophète pour les peuples. » Et je dis : « Oh! Seigneur mon Dieu! Vois donc : je ne sais pas parler, je ne suis qu'un enfant! » Le Seigneur reprit : « Ne dis pas : 'Je ne suis qu'un enfant!' Tu iras vers tous ceux à qui je t'enverrai, tu diras tout ce que je t'ordonnerai. Ne les crains pas, car je suis avec toi pour te délivrer, déclare le Seigneur » (Jr 1, 4-8).

Car moi, je suis le plus petit des Apôtres, je ne suis pas digne d'être appelé Apôtre, puisque j'ai persécuté l'Église de Dieu. Mais ce que je suis, je le suis par la grâce de Dieu, et la grâce dont il m'a comblé n'a pas été stérile. Je me suis donné de la peine plus que tous les autres; à vrai dire, ce n'est pas moi, c'est la grâce de Dieu avec moi. Bref, qu'il s'agisse de moi ou des autres, voilà notre message, et voilà votre foi (1Co 15, 9-11).

Voici mon serviteur que je soutiens, mon élu en qui j'ai mis toute ma joie. J'ai fait reposer sur lui mon esprit; devant les nations, il fera paraître le jugement que j'ai prononcé. Il ne criera pas, il ne haussera pas le ton, on n'entendra pas sa voix sur la place publique. Il n'écrasera pas le roseau froissé, il n'éteindra pas la mèche qui faiblit, il fera paraître le jugement en toute fidélité (Isaïe 42, 1-3).

8. Commentez le passage suivant :
À travers les formes diverses de vie et les charges différentes, il n'y a qu'une seule sainteté cultivée par tous ceux que conduit l'Esprit de Dieu et qui, obéissant à la voix du Père et l'adorant Dieu le Père en esprit et en vérité, marchent à la suite du Christ pauvre, humble et chargé de sa croix, pour mériter de devenir participants de sa gloire. Chacun doit inlassablement avancer, selon ses propres dons et fonctions, par la voie d'une foi vivante, génératrice d'espérance et ouvrière de charité. (Vatican II, Lumen Gentium, 41)

II. JÉSUS : LA VOIE À SUIVRE

Nos parents sont pour nous source d'inspiration, alors que nous repensons l'abnégation qu'ils pratiquaient à s'entraider et à s'oublier pour les autres. N'eût été leur vie remplie d'intendance et de don de soi, nous n'aurions peut-être pas la foi que nous avons aujourd'hui. À notre tour, nous voulons transmettre cette foi et cet amour à nos enfants, petits-enfants, ainsi qu'à d'autres. Et alors nos pensées s'orientent vers le sacrifice ultime de Jésus pour nous. Il a offert ce sacrifice non par obligation, mais à cause de son grand amour pour nous. En dire que tout ce qu'il nous demande en retour c'est de l'aimer et d'aimer notre prochain. Ce serait bien peu de dire à quelqu'un que nous l'aimons, si nous ne faisons pas suivre nos paroles de gestes concrets.

Paul et Bettie Eck, Wichita, au Kansas

L'EXEMPLE DE JÉSUS

Comme pour tous les aspects de la vie chrétienne, Jésus s'avère le maître par excellence de l'intendance, et ce, tant par son enseignement que dans sa vie en général. Le renoncement à lui-même est fondamental. Or, il peut nous sembler que le renoncement à soi ait peu de rapport à l'intendance, mais pour ce qui est de Jésus, ce n'est pas le cas. Son renoncement à lui-même n'a rien du renoncement pour le renoncement. Au contraire, en se renonçant à lui-même, il est rempli de la volonté du Père, et c'est seulement ainsi qu'il est comblé : « Ma nourriture, c'est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé et d'accomplir son œuvre. » (Jn 4,34)

Jésus se donne comme mission de restaurer la création perturbée par le péché. Non seulement, de son côté, accomplit-il parfaitement sa tâche, mais plus encore, en y appelant ses disciples, il les autorise également à collaborer à son œuvre de rédemption, tant pour eux-mêmes qu'au nom d'autres personnes.

Dans la description du type de vie qui s'ensuit, Jésus ne perd pas de temps à verser dans l'idéal prétentieux. Au contraire, il indique à ses disciples le genre de vie qu'ils doivent mener. Les Béatitudes et tout le Sermon sur la Montagne dictent le style de vie du disciple du Christ (cf. Mt 5, 3-7, 27). Bien qu'elle ne semble pas au goût du monde, « Car la sagesse de ce monde est folie devant Dieu. » (1Co 3, 19) Il vaut mieux vivre ainsi, car « Tout homme qui écoute ce que je vous dis là et le met en pratique est comparable à un homme prévoyant qui a bâti sa maison sur le roc. (...) Et tout homme qui écoute ce que je vous dis là sans le mettre en pratique est comparable à un homme insensé qui a bâti sa maison sur le sable » (Mt 7, 24-26).

LE PROFIL DE L'INTENDANT

Parfois, Jésus traite de la vie du disciple du point de vue de l'intendance (cf. Mt 25, 14-30; Lc 12, 42-48). Non pas que, dans son ensemble, le rôle de l'intendant englobe toute la spiritualité du disciple, mais parce qu'il en éclaire le sens. C'est à l'oikonomos, c'est-à-dire à l'intendant que le maître de la maison confie la responsabilité de veiller à son domaine, d'administrer ses affaires, de voir à ce que ses ressources profitent le plus possible, et de partager les ressources avec d'autres. C'est une fonction qui, à la fois, suppose que la confiance règne et qui exige un sens de la responsabilité.

Vers la fin de l'Évangile de Matthieu (Mt 25, 14-30), une parabole nous permet d'intuitionner la pensée de Jésus concernant l'intendant et l'intendance. Il s'agit du récit d'un homme qui, avant de partir en voyage, appelle ses trois serviteurs afin de leur confier ses biens.

Deux d'entre eux agissent judicieusement, investissant la somme qu'on leur a confiée, et réalisant d'importants revenus. À son retour, le maître les félicite chaleureusement et les récompense généreusement. Guidé par une mesquinerie craintive, le troisième serviteur se comporte en parfait idiot, enfouissant le bien de son maître et privant celui-ci de tout revenu supplémentaire. Il est donc réprimandé et puni.

Les pièces de monnaie de la parabole représentent beaucoup plus que l'argent. En effet, tous les biens, tant spirituels que temporels sont créés par Dieu et viennent de lui, ce qui vaut pour tout ce que possèdent les humains : les dons spirituels comme la foi, l'espérance et la charité; les habiletés physiques et l'intelligence; les relations si chères avec la famille et les amis; les biens matériels; les réalisations et les aptitudes du génie humain; et le monde même. Un jour, le Dieu Souverain exigera de chaque personne qu'il ou elle rende compte de la part de tous ces biens qui lui a été confiée.

Chaque personne sera jugée en fonction des exigences de sa vocation particulière. Chaque personne aura reçu une certaine « somme » - un ensemble particulier de talents, de possibilités, de défis, de forces et de faiblesses, d'occasions diverses de servir et de s'engager – autant de biens que le Maître s'attend à voir fructifier. Il jugera chaque individu selon ce qu'il ou elle aura fait des dons reçus.

Saint Ignace de Loyola commence ses *Exercices spirituels* en énonçant un premier « principe et fondement », concept qui est omniprésent dans le vécu de l'intendance. « L'homme, soutient-il, est créé pour louer, respecter et servir Dieu notre Seigneur et, par là, sauver son âme, et les autres choses sur la face de la terre sont créées pour l'homme, et pour l'aider dans la poursuite de la fin pour laquelle il est créé. D'où il suit que l'homme doit user de ces choses dans la mesure où elles l'aident pour sa fin et qu'il doit s'en dégager dans la mesure où elles sont, pour lui, un obstacle à cette fin. Pour cela, il est nécessaire de nous rendre indifférents à toutes les choses créées (...) et que nous désirions et choisissons uniquement ce qui nous conduit davantage à la fin pour laquelle nous sommes créés. » En apôtre engagé avec ferveur dans sa mission, saint Ignace a compris que le bon usage des choses de ce monde, non seulement inclut qu'elles soient mises au service des autres, mais l'exige.

Quel message ces réflexions peuvent-elles bien livrer aux gens plongés dans le quotidien des affaires pratiques? Rejoignent-elles uniquement ceux et celles dont la vocation exige qu'on se retire du monde? Pas du point de vue de Jésus, semble-t-il : « Cherchez d'abord le Royaume de Dieu et sa justice, et tout cela vous sera donné par surcroît. »

LA RÉCOMPENSE DE L'INTENDANT

Les gens qui s'efforcent de vivre comme de bons intendants peuvent se demander avec raison quelle sera leur récompense. Il ne s'agit pas là d'égoïsme, mais plutôt d'une expression de l'espérance chrétienne. Pierre soulève cette question quand il dit à Jésus : « Voici que nous, nous avons tout laissé et nous t'avons suivi » (Mc 10, 28).

TOUS LES BIENS TEMPORELS ET SPIRITUELS
SONT CRÉÉS PAR DIEU ET PROVIENNENT DE LUI.

La réponse du Christ dépasse ce que Pierre ou tout autre disciple pouvaient espérer :

« Amen, je vous le dis : personne n'aura quitté, à cause de moi et de l'Évangile, une maison, des frères, des sœurs, une mère, un père, des enfants ou une terre, sans qu'il reçoive, en ce temps déjà, le centuple : maisons, frères, sœurs, mères, enfants et terres, avec des persécutions, et, dans le monde à venir, la vie éternelle » (Mc 10, 29-30).

C'est-à-dire que donner c'est recevoir davantage, y compris se voir assigner plus de responsabilités comme intendant. Parmi les conséquences possibles de ce mode de vie, il y a la persécution. Même si être disciple et intendant est le lot de la vie des chrétiens en ce monde, ce ne sera pas en vain, car ils auront leur ultime récompense dans la vie à venir.

Mais traitons d'abord du temps présent et du lieu actuel. Vivre en disciple du Christ c'est vivre une vie gratifiante, une vie en compagnie de Jésus, et dans la pratique de l'intendance devient, en soi, source de joie profonde. Ceux et celles qui vivent ainsi vivent heureux, car ils ont trouvé le sens et le but de leur vie.

Depuis longtemps, les croyants – sans parler des incroyants – se posent la question suivante : « quelle valeur accorder aux activités humaines ? » Une première réponse consiste à les considérer comme des moyens vers une fin : « fais le bien ici, maintenant, en vue d'obtenir une récompense dans le ciel ». Une autre réponse fait fi de la vie éternelle : « fais le bien ici et maintenant, afin de bâtir un monde meilleur. »

Le concile Vatican II arrive à une troisième réponse : les activités humaines tirent leur valeur de ce qu'elles réalisent ici-bas et actuellement, d'une part, et, d'autre part, de leur implication pour la vie à venir. Pourtant, et voilà ce qu'il faut retenir, le plus important c'est que cette réponse conciliaire met l'accent non seulement sur l'écart qui existe entre l'ici-bas et l'au-delà, mais aussi sur le fait étonnant de leur continuité.

Le Royaume de Dieu est déjà présent dans l'histoire, de manière imparfaite, bien entendu, mais réelle (cf. Mt 10, 7; *Lumen Gentium*, 48, *Gaudium et Spes*, 39). Bien sûr, le Royaume arrivera à son achèvement par la puissance de Dieu, selon ses propres modalités et quand bon lui semblera. Et pourtant, grâce à leurs actions honorables mises en œuvre au cours de leurs vies, les individus aussi contribuent de manière réelle et significative, bien que limitée, à bâtir le Royaume. Sans doute qu'ils y contribuent en profitant du bonheur d'ici-bas, mais aussi en vue de la plénitude du bonheur qu'apportera le Royaume de l'au-delà – et dont ils seront partie prenante. Le Concile enseigne donc que la vocation humaine « appelle (...) à se vouer au service terrestre des hommes, préparant par ce ministère, la matière du Royaume des cieux. » (*Gaudium et Spes*, 38)

Dans le Christ, Dieu est entré pleinement dans la vie et l'histoire humaines. Pour la personne qui se veut disciple du Christ, il n'y a pas de dichotomie et sûrement pas de contradiction entre la construction du Royaume et le fait, tel un intendant, de se mettre au service d'objectifs humains. Il s'agit de deux aspects d'une seule et même réalité – cette réalité qui se nomme vie chrétienne.

Le Royaume de Dieu n'est pas un Royaume terrestre, sujet au déclin et à la décadence, c'est le Royaume sans fin de la vie à venir. Néanmoins, cette « vie à venir » se trouve en continuité avec la vie actuelle, grâce à la probité et aux fins louables que les humains favorisent ici-bas. Et une fois que les humains auront fait de leur mieux, le Seigneur Dieu verra à perfectionner la probité et fera advenir la plénitude définitive des humains. « Il n'y aura plus aucune malédiction. Le trône de Dieu et de l'Agneau sera dans la ville, et les serviteurs de Dieu lui rendront un culte; ils verront son visage, et son nom sera écrit sur leur front. La nuit n'existera plus, ils n'auront plus besoin de la lumière d'une lampe ni de la lumière du soleil, parce que le Seigneur Dieu les illuminera, et ils régneront pour les siècles des siècles » (Ap 22, 3-5).

AMORCES DE RÉFLEXION ET DE DISCUSSION

1. Quels attributs de la vie de Jésus peuvent nous servir de critères à intégrer dans nos vies? En dresser une liste et vous en servir pour évaluer votre propre vie et la vie de votre communauté.
2. Si vous aviez à préparer une homélie sur l'intendance, quelle parabole de Jésus sur l'intendance vous inspirerait le plus?
3. Par le recours à quelles ressources Jésus donne-t-il l'exemple de l'intendant parfait?
4. À quoi un bon intendant peut-il s'attendre de la part du Seigneur Dieu? En cette vie et dans la vie à venir?
5. Que pouvons-nous faire pour qu'advienne le Royaume de Dieu en cette vie et pour nous préparer au Royaume de Dieu dans le ciel?
6. Que vous inspire la Parole de Dieu par rapport à l'invitation à suivre Jésus et aux défis rattachés à marcher sur ses traces?

Moi, je suis la vigne, et vous, les sarments. Celui qui demeure en moi et en qui je demeure, celui-là donne beaucoup de fruit, car, en dehors de moi, vous ne pouvez rien faire (Jn 15, 5).

Une discussion s'éleva entre les disciples pour savoir qui était le plus grand parmi eux. Mais Jésus, connaissant la discussion qui occupait leur pensée, prit un enfant, le plaça à côté de lui et leur dit : « Celui qui accueille en mon nom cet enfant, c'est moi qu'il accueille. Et celui qui m'accueille aussi celui qui m'a envoyé. Et celui d'entre vous tous qui est le plus petit, c'est celui-là qui est grand. » (Lc 9, 46-48)

Ne soyez donc pas bouleversés : vous croyez en Dieu, croyez aussi en moi. Dans la maison de mon Père, beaucoup peuvent trouver leur demeure; sinon, est-ce que je vous aurais dit : Je pars vous préparer une place? Quand je serai allé vous la préparer, je reviendrai vous prendre avec moi; et là où je suis, vous y serez aussi. » (Jn 14, 1-3)

7. Commenter le passage suivant :

Les chrétiens, en marche vers la cité céleste, doivent rechercher et goûter les choses d'en haut, mais cela pourtant, loin de la diminuer, accroît plutôt la gravité de l'obligation qui est la leur de travailler avec tous les hommes à la construction d'un monde plus humain. Et, de fait, le mystère de la foi chrétienne leur fournit des stimulants et des soutiens inappréciables : ils leur permettent de s'adonner avec plus d'élan à cette tâche et surtout de découvrir l'entière signification des activités capables de donner à la culture sa place éminente dans la vocation intégrale de l'homme (*Gaudium et Spes*, 57).

III. VIVRE EN INTENDANT

« J'ai appris à partager parce que je le veux bien et non parce que je m'y sens obligé. Il n'y a aucun contrôle, aucune contrainte, ni aucune garantie quand nous donnons sans réserve. Ce qui ne veut pas dire que, après coup, je ne me suis jamais demandé si j'avais pris les bonnes décisions. C'est simplement dire que j'essaie toujours d'envisager toute situation comme une occasion de grandir, et ce, en ayant toujours à l'esprit la vie de Jésus Christ. Pour ma part, je traite toujours l'intendance comme un processus de formation. En un certain sens, c'est une invitation à revoir nos priorités. C'est un processus continu et souvent douloureux, mais, surtout, un processus qui m'apporte un sentiment de bonheur et de sérénité, alors que je poursuis mon cheminement dans la vie.

Jim Hogan,
Green Bay, Wisconsin

CRÉATION ET INTENDANCE

Bien que ce serait une erreur de croire que l'intendance comprend à elle seule l'ensemble de la vie chrétienne, en examinant le sens chrétien de l'intendance on est confronté à cette étonnante conclusion : Dieu désire que les humains soient ses collaborateurs dans l'œuvre de création, de rédemption et de sanctification, collaboration qui englobe l'intendance dans son sens le plus profond. De plus, nous nous occupons de cette intendance, non seulement à partir de nos propres forces, mais grâce au pouvoir de l'Esprit de vérité que Jésus promet à ses disciples (cf. Jn 14, 16-17) et que nous voyons à l'œuvre à la première Pentecôte, alors qu'il inspire les apôtres à entreprendre la proclamation de la Bonne Nouvelle, mission qui se poursuit encore de nos jours (cf. Actes 2, 1-4).

L'histoire extraordinaire racontée dans l'Écriture, soit l'histoire de l'amour de Dieu pour l'humanité, débute alors que Dieu est à l'œuvre comme Créateur, auteur de tout ce qui existe. « Au commencement, lorsque Dieu créa le ciel et la terre... » (Gn 1,1). Parmi les êtres que Dieu crée, il y a les êtres humains : « Alors le Seigneur Dieu modela l'homme avec la poussière tirée du sol : il insuffla dans ses narines le souffle de vie, et l'homme devint un être vivant » (Gn 2,7). Toutefois, non seulement Dieu crée-t-il les humains, mais il leur confère son image et sa ressemblance divines (cf. Gn 1, 26). Parmi les éléments de cette ressemblance de Dieu, les personnes sont appelées à collaborer avec le Créateur dans la poursuite de l'œuvre divine (cf. Jean-Paul II, *Laborem Exercens*, 25).

Parmi d'autres expressions de cet appel, on compte l'intendance. Le mandat divin conféré à nos premiers parents ne peut être plus clair. « Soyez féconds et multipliez-vous, remplissez la terre et soumettez-la. Soyez les maîtres des poissons de la mer, des oiseaux du ciel, et de tous les animaux qui vont et viennent sur la terre. » (Gn 1, 28) Ni soumettre, ni maîtriser n'implique qu'on puisse abuser de la terre. C'est plutôt, comme l'explique le deuxième récit de la Création, que le Seigneur Dieu établit l'humain dans le jardin d'Éden pour qu'il en soit l'intendant. C'est-à-dire, pour qu'il le cultive et le conserve (Gn 2,15).

L'activité humaine se rapportant à cultiver et entretenir la terre porte un nom générique – c'est le travail – ce qui n'est ni punition ni conséquence du péché. Il est vrai que le péché a fait dévier péniblement l'expérience du travail : « C'est à la sueur de ton visage que tu gagneras ton pain » (Gn 3, 19). Malgré tout, rappelons que le mandat que Dieu confie à l'humanité de collaborer avec lui dans son œuvre de création – le commandement de travailler – lui a été donné avant la chute. Le travail se présente comme un aspect fondamental de la vocation humaine. Il est donc nécessaire au bonheur et à l'épanouissement de l'humain. Il est également une des caractéristiques intrinsèques à l'intendance responsable du monde.

Il s'ensuit, comme le fait remarquer Vatican II, que « loin d'opposer les conquêtes du génie et du courage de l'homme à la puissance de Dieu et de considérer la créature raisonnable comme une sorte de rivale du Créateur, les chrétiens sont au contraire bien persuadés que les victoires du genre humain sont un signe de la grandeur divine et une conséquence de son dessein ineffable » (*Gaudium et Spes*, 34).

Même si la collaboration humaine à l'œuvre de la création, suivant les diverses vocations personnelles, s'accomplit de plusieurs façons, toutefois, elle se présente en général sous divers aspects.

TOUS COLLABORATEURS À L'ŒUVRE DE LA CRÉATION

Parmi ces aspects, on remarque, un profond respect pour le don extraordinaire de la vie, la leur propre d'abord et aussi celle des autres, ainsi qu'une disponibilité à se dépenser volontiers au service de tous les efforts tentés en vue de maintenir la vie et de la mettre en valeur.

<p style="text-align: center;">ON ENTEND PAR INTENDANCE ÉCOLOGIQUE TOUTE ACTION QUI ENTRETIENT UN SENS AIGU D'INTERDÉPENDANCE ET DE SOLIDARITÉ ENTRE LES HUMAINS</p>
--

Pareille révérence et inclination commencent lorsque nos yeux s'ouvrent en découvrant à quel point la vie est un don précieux, ce qui n'est pas facile, puisque nous avons tendance à tenir ce don pour acquis. Pourtant, il nous faut faire un tel effort. Car Vatican II parle du « noble ministère de la vie » et déclare que « la vie doit donc être sauvegardée avec un soin extrême dès la conception » (*Gaudium et Spes*, 51).

D'autre part, l'intendance de la planète s'exprime également par une appréciation exaltante de la nature, dont la beauté, ce don de Dieu, n'a pu être supprimée malgré l'exploitation et les abus.

Au-delà de l'admiration pour la nature, il y a l'intendance active de la préoccupation écologique – une intendance qui suppose que soit cultivé entre humains un sens aigu de la solidarité et de l'interdépendance. Il s'agit donc d'un appel à des efforts renouvelés en vue d'aborder de ce que le pape Jean-Paul II nomme les « formes structurelles de la pauvreté existant dans le monde » qui se retrouvent tant en notre pays que sur le plan international. (Message du pape Jean Paul II à l'occasion de la 23^e Journée mondiale de la paix, 1^{er} janvier 1990) Cette intendance souligne aussi le besoin de réduire les dépenses militaires et de supprimer la guerre et les armes qu'elle génère.

L'intendance écologique exige notamment que plusieurs personnes adoptent des styles de vie plus simples. Cette nécessité s'impose non seulement aux sociétés et aux individus qui vivent dans l'abondance, mais aussi à ceux et celles qui, bien que moins bien nantis selon les critères généralement reçus, jouissent néanmoins de confort et de biens superflus. Par exemple, il est important que, au sein de l'Église, soit évitée toute apparence même de consommation effrénée et de luxe, et cette obligation commence chez nous, les évêques. Comme le note encore le pape Jean-Paul II, « L'austérité, la tempérance, la discipline et l'esprit de sacrifice doivent marquer la vie de chaque jour, afin que tous ne soient pas contraints de subir les conséquences négatives de l'incurie d'un petit nombre » (Ibid.).

En même temps, la vie d'un intendant chrétien exige qu'il participe constamment à la vocation humaine appelant à faire avancer la création matérielle. Ce projet de productivité comprend l'art, le monde intellectuel, les sciences et la technologie, ainsi que le monde des affaires, le commerce, les travaux manuels, la main-d'œuvre qualifiée, et le service du prochain. Le travail soi-disant « ordinaire » offre autant de perspectives d'avenir que les emplois prétendus prestigieux.

RÉDEMPTION ET INTENDANCE

Chacun, chacune est pour ainsi dire chargé par la nature d'avoir soin d'une portion du monde et, ce faisant, il ou elle est tenu de reconnaître qu'il s'agit du domaine du Seigneur Dieu. Mais il y a aussi ceux et celles qui sont intendants par l'effet de la grâce. Le baptême fait en sorte que les chrétiens et les chrétiennes sont de tels d'intendants, les rend capables d'agir expressément au nom de Dieu en s'occupant et servant la portion du monde qui leur est confiée. C'est Jésus-Christ qui se trouve le modèle parfait de l'intendant. « Car Dieu a voulu que dans le Christ toute chose ait son accomplissement total. Il a voulu tout réconcilier par lui et pour lui, sur la terre et dans les cieux, en faisant la paix par le sang de sa croix » (Col 1, 19-20). Et finalement, c'est Lui qui « remettra son pouvoir royal à Dieu le Père » (1Co 15, 24).

Bien que Jésus soit l'unique prêtre et médiateur, ses disciples prennent part à son œuvre de prêtre. Le baptême leur confère « un sacerdoce royal » (1 P 2, 9), institué afin qu'ils puissent offrir au Seigneur de l'univers le monde et tout ce qu'il comprend – et notamment leur propre personne. En exerçant ce ministère, les disciples prennent pleinement conscience du sens de l'intendance chrétienne. Pour les catholiques, ce ministère comprend l'intendance de leur temps : se réserver des moments pour la prière en famille, la lecture de l'Écriture, des visites au Saint Sacrement et la participation à l'Eucharistie en semaine, chaque fois que c'est possible.

La participation à l'œuvre rédemptrice du Christ s'étend même, mais pas uniquement, à l'usage que font les gens de certaines expériences qui, en d'autres circonstances, pourraient sembler moins prometteuses : le dénuement, une perte importante, la douleur. « Je trouve la joie dans les souffrances que je supporte pour vous, car ce qu'il reste à souffrir des épreuves du Christ, je l'accomplis dans ma propre chair, pour son corps qui est l'Église » (Col 1, 24). De nouveau le regard se tourne vers Jésus pour qu'il nous indique le chemin à suivre. Car la valeur de la souffrance, comme le souligne le pape Jean-Paul II, est transformée à la découverte de son « sens salvifique » lorsqu'elle s'unit aux souffrances du Christ (*Salvifici Doloris* 1).

TOUS COLLABORATEURS À L'ŒUVRE DE LA RÉDEMPTION

La pénitence se rattache également à cet aspect de la vie chrétienne. De nos jours, comme par le passé, l'Église conseille de pratiquer ce que le pape Paul VI appelait la « triade traditionnelle » – prière, jeûne et aumône (*Paenitemini*, 17 février 1966), tout en incitant les catholiques à s'employer, en fonction de leurs circonstances particulières, à des pratiques de pénitence de leur choix.

En acceptant de faire pénitence de plein gré, le chrétien se libère des obstacles que la culture sécularisée, valorisant la gratification personnelle, place sur son chemin. Ces obstacles comprennent non seulement la quête du plaisir, mais aussi l'avarice, le besoin de la domination illusoire absolue, la valorisation des créatures sans référence à leur Créateur, l'individualisme excessif, et finalement la peur de la mort sans aucun espoir d'accéder à la vie éternelle.

Autant d'éléments qui sont des conséquences du péché - et c'est le péché qui guette le mode de vie de l'intendance chrétienne, ainsi que l'identité des chrétiens en tant que disciples du Seigneur.

Le péché porte les gens à se renfrogner, à les rendre cupides, en les menant à s'accaparer des choses et exploiter les autres; ils s'habituent à entretenir des relations non pas en respectant les normes de l'intendance généreuse, mais en s'adonnant à des calculs en vue d'intérêts égoïstes en se demandant : « Comment puis-je en profiter? » Sans relâche, chrétiens et chrétiennes doivent demander au Seigneur la grâce de la conversion, c'est-à-dire la grâce de se connaître, de prendre conscience de leur identité, d'accepter leur dépendance, de découvrir comment ils doivent vivre - la grâce de se repentir, de changer et de grandir, la grâce de devenir de bons disciples et de bons intendants aux yeux du Seigneur.

Toutefois, si jamais ils accueillent la grâce de Dieu et, par le repentir, s'efforcent de changer, Dieu les accueillera comme le père a accueilli son fils prodigue. « Saisi de pitié » en apercevant approcher son fils repentant après une longue et douloureuse séparation, « il courut se jeter à son cou et le couvrit de baisers » même avant que le fils eût ouvert la bouche pour demander pardon comme il s'y était résolu (cf. Lc 15, 20). L'amour de Dieu est toujours présent. L'Esprit de sagesse et de courage aide les humains à demander pardon, et à se souvenir du fait que, malgré tout, ils oublient, l'œuvre la plus importante de leurs vies : devenir des disciples de Jésus.

Ainsi, l'intendance des disciples ne se réduit pas seulement à l'une ou l'autre tâche quelconque. Au contraire, elle comprend la mise en valeur, le partage de certains biens de la vie - et parfois même leur renoncement. Les chrétiens vivent ainsi dans la confiance qui émane de leur foi, car ils savent que les biens qu'ils affectionnent et les valeurs qu'ils cultivent trouveront leur plénitude - comme ce sera le cas pour eux-mêmes - dans le Royaume déjà présent en notre monde et que le Christ mènera à sa perfection pour le remettre un jour au Père.

AMORCES DE RÉFLEXION ET DE DISCUSSION

1. Si vous décidiez d'adopter l'intendance comme forme de vie chrétienne, à quels problèmes et difficultés vous attendriez-vous?
2. Durant votre vie, quelle expérience avez-vous faite de la collaboration à l'œuvre créatrice de Dieu?
3. Quel lien faites-vous entre l'intendance chrétienne et 1) l'écologie, et 2) le respect que vous devez avoir personnellement pour l'environnement.
4. Comment réagissez-vous à l'idée d'être « le gardien de votre frère », c'est-à-dire au fait d'être engagé dans des tentatives en vue de restreindre la consommation à outrance, et ainsi faire en sorte que les biens de Dieu servent non seulement à quelques personnes, mais à tout le monde?
5. Voyez-vous le lien théologique entre l'intendance et la « médiation sacerdotale »?
6. Que vous inspire la Parole de Dieu par rapport à la vie d'intendance?

Vous êtes le sel de la terre. Si le sel se dénature, comment redeviendra-t-il du sel? Il n'est plus bon à rien : on le jette dehors et les gens le piétinent. Vous êtes la lumière du monde. Une ville située sur une montagne ne peut être cachée. Et l'on n'allume pas une lampe pour la mettre sous le boisseau; on la met sur le lampadaire, et elle brille pour tous ceux qui sont dans la maison. De même, que votre lumière brille devant les hommes : alors en voyant ce que vous faites de bien, ils rendront gloire à votre Père qui est aux cieux (Mt 5, 13-16).

Les dons de la grâce sont variés, mais c'est toujours le même Esprit; les fonctions dans l'Église sont variées, mais c'est toujours le même Seigneur. Les activités sont variées, mais c'est toujours le même Dieu qui agit en tous (1Co 12, 4-6).

Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, c'est moi qui vous ai choisis et établis afin que vous partiez, que vous donniez du fruit, et que votre fruit demeure. Alors, tout ce que vous demanderez au Père en mon nom, il vous l'accordera. Ce que je vous commande, c'est de vous aimer les uns les autres. (Jn 15, 16-17).

7. Commenter le passage suivant :

Lorsque chacun exerce ses propres activités, même d'ordre temporel, en union avec le divin Rédempteur Jésus, tout travail devient comme une continuation de son travail et pénétré de vertu rédemptrice : « Celui qui demeure en moi comme moi en lui, celui-là porte beaucoup de fruits. » Le travail, grâce auquel on réalise sa propre perfection surnaturelle, contribue à répandre sur les autres les fruits de la Rédemption, et la civilisation dans laquelle on vit et travaille est pénétrée du levain évangélique. (Pape Jean XXIII, *Mater et Magistra*, 259)

IV. INTENDANTS DE L'ÉGLISE

Lorsque j'ai commencé à donner des traitements dentaires aux personnes séropositives, je savais qu'elles avaient désespérément besoin de mes services, mais je ne savais pas à quel point j'avais besoin d'eux. À maintes reprises, en cherchant à leur rendre service et à les guérir, ce sont elles qui m'ont rendu service et m'ont guéri. Leur courage, leur compassion, leur sagesse et leur foi ont changé ma vie. J'ai affronté ma propre mortalité et le don de la vie me réjouit tous les jours. Mon amour des gens a pris de nouvelles dimensions. J'étreins et j'embrasse ma femme et ma famille plus que jamais et je vois en eux de magnifiques dons de Dieu. Mon ministère comme diacre en est stimulé et je suis devenu conscient que ma profession y est intégrée.

Docteur Anthony M. Giambalvo
Rockville Centre, État de New York

COMMUNAUTÉ ET INTENDANCE

La Nouvelle Alliance dans et par le Christ, c'est-à-dire, la réconciliation qu'il accomplit entre l'humanité et Dieu, construit la communauté nouvelle : le nouveau peuple de Dieu, le corps du Christ, son Église. L'unité de ce peuple constitue en elle-même un bien précieux qui doit être tenu en affection, protégé et édifié par des vies d'amour. Dans sa Lettre aux Éphésiens, saint Paul nous exhorte ainsi : « Je vous encourage à suivre fidèlement l'appel que vous avez reçu de Dieu : ayez beaucoup d'humilité, de douceur et de patience, supportez-vous les uns les autres avec amour; ayez à cœur de garder l'unité dans l'Esprit par le lien de la paix. Comme votre vocation vous a tous appelés à une seule espérance, de même il n'y a qu'un seul Corps et un seul Esprit. Il n'y a qu'un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême, un seul Dieu et Père de tous, qui règne au-dessus de tous, par tous, et en tous » (Ep 4, 1-6).

Parce que ses membres forment collectivement le Corps du Christ, la santé et le bien-être de ce corps reviennent aux membres – c'est-à-dire, que ces traits deviennent la responsabilité personnelle de chacun et de chacune d'entre nous. Tous et toutes, nous sommes les intendants de l'Église. « Chacun reçoit le don de manifester l'Esprit en vue du bien de tous » (1Co 12, 7). C'est donc que, dans son contexte ecclésial, l'intendance signifie valoriser les dons de tous et de toutes, et d'en faire la promotion, tout en mettant ses propres dons au service de la communauté de foi. La riche tradition de la dîme dont il est souvent question dans l'Ancien Testament se manifeste comme une expression de ce partage (voir par exemple, Dt 14, 22; Lv 27, 30). Ceux et celles qui recherchent les dons spirituels doivent les rechercher « en vue de construire l'Église, de manière à progresser » (1Co 14, 12).

Mais comment l'Église se construit-elle? Dans un certain sens, il y a autant de réponses à cette question qu'il y a d'individus doués de vocations. Mais voici la réponse qui englobe toute cette réalité : l'Église se construit grâce à la participation et au soutien que chaque personne apporte à sa mission de proclamer et d'enseigner, de servir et de sanctifier.

Cette participation prend différentes formes, selon la diversité des dons et des ministères. Cependant, il existe une obligation fondamentale qui émane de notre baptême (cf. Jean Paul II, *Christifideles Laici*, 15) , à savoir que les personnes ont le devoir de mettre leurs talents, leurs ressources - voire leur personne - au service de Dieu au sein de l'Église et par son intermédiaire. Ici encore, Jésus nous sert de modèle. Même si son dépouillement parfait est unique, ses disciples sont en mesure d'agir, eux aussi, en généreux intendants de l'Église. Et ils en ont le devoir, en donnant leur temps, leurs talents et leurs biens. « Rappelez-vous le proverbe, nous dit saint Paul : à semer trop peu, on récolte trop peu; à semer largement, on récolte largement... Car Dieu aime celui qui donne joyeusement » (2 Co 9, 6-7).

ÉVANGÉLISATION ET INTENDANCE

De diverses manières, l'intendance de l'Église porte les gens à s'engager : soit dans l'évangélisation, c'est-à-dire en proclamant la Bonne Nouvelle, soit dans la catéchèse ou la transmission et la consolidation de la foi, soit dans des activités favorisant la justice sociale et dans des œuvres de charité envers les personnes démunies. Afin d'arriver à ces fins, l'intendance exige le soutien des institutions et des programmes de l'Église. Toutefois, selon les occasions et circonstances qui leur sont accordées, les membres de l'Église devraient également s'engager dans de telles activités sur le plan personnel et de leur propre initiative.

Par exemple, les parents ont un travail de grande importance à accomplir au sein de l'église domestique, c'est-à-dire, leur foyer. Au sein de leur famille, ils doivent enseigner à leurs enfants les vérités de la foi et prier avec eux. Ils doivent également partager avec eux les valeurs chrétiennes, afin qu'ils puissent affronter les valeurs hostiles véhiculées par la société séculière, les initier à la pratique de l'intendance en tant que telle, dans toutes ses dimensions, ce qui contrarie les tendances généralisées de nos jours, vers la surconsommation et l'individualisme exagérés. De telles démarches peuvent exiger que les parents ajustent leurs propres habitudes familiales de consommation et de style de vie, y compris l'usage de la télévision et d'autres médias qui parfois font la promotion de valeurs en conflit avec l'esprit du Christ. Par-dessus tout, ces exigences entraîneront que les parents eux-mêmes deviennent des modèles d'intendance, notamment en se mettant généreusement au service l'un de l'autre et de leurs enfants, ainsi qu'en répondant aux besoins de leur paroisse et de leur collectivité.

Les paroisses également doivent être ou devenir de véritables communautés de foi au sein desquelles la vie chrétienne s'apprend et se pratique. Une saine gestion des finances constitue l'un des fondements d'une bonne intendance, et, en ce qui concerne les finances de la paroisse, l'intendance doit se pratiquer suivant des normes strictes sur les plans de l'éthique, de la loi et de la fiscalité - principes qui impliquent plusieurs façons d'agir. En effet, les pasteurs et le personnel des paroisses, d'une part, doivent, dans l'accomplissement de leurs tâches administratives, se montrer disponibles, portés à la consultation et à la collégialité, tandis que, d'autre part, les paroissiens doivent se sentir coresponsables de leurs paroisses en contribuant généreusement, tant en dons en argent qu'en heures de services rendus, aux programmes que leurs paroisses entreprennent et aux projets qu'elles planifient. Le succès ou l'échec des programmes de la paroisse, sa vitalité ou sa capacité à fournir les services dont ses membres et la communauté dans son ensemble ont besoin, dépendent de la collaboration de tous.

**LES PARENTS ONT UN TRAVAIL DE GRANDE IMPORTANCE À ACCOMPLIR
AU SEIN DE « L'ÉGLISE DOMESTIQUE » – C'EST-À-DIRE LEUR FOYER**

Nous encourageons donc les catholiques de chacune des paroisses de notre pays à réfléchir aux paroles de saint Paul : « Puisque vous avez reçu largement tous les dons : la foi, la Parole et la connaissance de Dieu, cette ardeur et cet amour que vous tenez de nous, que votre geste de générosité soit large, lui aussi » (2Co 8, 7). C'est seulement en vivant en généreux intendants de leurs communautés catholiques locales, c'est-à-dire leurs paroisses, que les catholiques des États-Unis peuvent espérer leur donner la vitalité nécessaire pour devenir source de vie chrétienne comme elles sont appelées à l'être.

En même temps, l'intendance de la paroisse ne devrait pas être strictement « paroissiale ». En effet, le diocèse n'agit pas comme une structure uniquement administrative, mais plutôt comme un lien qui rassemble les communautés chrétiennes entre elles, c'est-à-dire les paroisses, pour former « l'Église locale » unie dans la foi, le culte et le service. Ce sont les mêmes sentiments de responsabilité personnelle qu'il ressent envers sa paroisse que toute personne catholique, homme ou femme, devrait d'abord ressentir envers le diocèse et les manifester de la même façon - par un généreux soutien matériel ou le don de soi.

Aussi, tout comme dans la paroisse, les laïques devraient avoir un rôle à jouer dans l'administration de l'intendance des dirigeants pastoraux et des administrateurs diocésains. À l'heure actuelle, il semble évident que plusieurs catholiques gagneraient à avoir une idée plus claire des besoins financiers de l'Église diocésaine. En effet, l'esprit et la pratique de l'intendance devraient s'étendre à d'autres églises locales, de même qu'à l'Église universelle – à la communauté chrétienne et à tous les frères et sœurs dans le Christ – et s'exprimer sous forme de service et de soutien mutuel. Pour certains, l'intendance se traduira en participation personnelle et directe dans l'évangélisation et l'œuvre missionnaire; pour d'autres, par des contributions généreuses aux quêtes établies à de telles fins ou à d'autres aussi louables.

Chaque membre de l'Église est appelé à évangéliser et la pratique authentique de l'intendance conduit inévitablement à l'évangélisation. Comme intendants des mystères de Dieu (cf. 1Co 4, 1), chrétiens et chrétiennes désirent en instruire les autres, en tant que témoins de lumière que ces mystères déversent sur la vie humaine en vue du partage des dons et des grâces reçus du Seigneur, notamment la connaissance du Christ Jésus « qui a été envoyé par lui pour être notre sagesse, pour être notre justice, notre sanctification, notre rédemption » (1Co 1, 30). Les humains, affirmait le pape Paul VI, « ont le droit de connaître la richesse du mystère du Christ dans laquelle nous croyons que toute l'humanité peut trouver, dans une plénitude insoupçonnable, tout ce qu'elle cherche à tâtons au sujet de Dieu » (*Evangelii Nuntiandi* 53).

SOLIDARITÉ ET INTENDANCE

Bien que l'unité qui émane de l'Alliance suppose et exige la solidarité humaine, elle la dépasse et produit des fruits spirituels, pourvu qu'elle soit fondée sur notre union avec le Seigneur. « Moi, je suis la vigne, et vous, les sarments, dit Jésus. Celui qui demeure en moi et en qui je demeure, celui-là donne beaucoup de fruit » (Jn 15, 5). Comme le note Simone Weil : « Un simple morceau de pain offert à quelqu'un qui a faim suffit à sauver une âme, s'il est offert de la bonne façon ».

En ce monde, toutefois, la solidarité se heurte à plusieurs obstacles, et ce, tant sur le plan individuel que social. Il est essentiel que les disciples de Jésus fassent en sorte de les enrayer.

L'obstacle le plus fondamental, et le plus répandu, se présente sous forme de manque d'amour purement égoïste, déficience dont les gens sont tenus de prendre conscience et de chercher à corriger lorsqu'ils le retrouvent dans leur propre cœur et leur propre vie. En effet, l'absence de charité dans la vie des disciples de Jésus va tout à fait à l'encontre du but recherché et tient de l'hypocrisie. « Si quelqu'un dit : 'J'aime Dieu', alors qu'il a de la haine contre son frère, c'est un menteur » (1Jn 4, 20).

Les disparités extrêmes de richesses et de pouvoir font entrave à l'unité et à la communion. Pourtant, de telles disparités existent aujourd'hui entre les personnes, les classes sociales et les nations. Elles sont contraires à la vertu de solidarité enracinée dans la charité, comme le recommande le pape Jean Paul II en tant que fondement d'un ordre nouveau dans le monde, donnant forme à « un nouveau modèle d'unité du genre humain » dont le « modèle suprême » se trouve dans la vie intime de la Trinité elle-même (*Sollicitudo Rei Socialis*, 40). Il est nécessaire de se familiariser avec la doctrine sociale de l'Église toujours en évolution, afin de bien saisir, à la lumière des réalités complexes de la vie socio-économique nationale et internationale actuelle, les exigences pratiques auxquelles sont confrontés les disciples et les intendants de l'Église.

La justice sociale, à laquelle la lettre pastorale *Economic Justice for All* [Justice économique pour tous] donne le nom de « justice contributive », ne couvre qu'un aspect de la vertu de solidarité. Englobant aussi bien le devoir qui est dévolu à « tous ceux et celles qui sont habilités à accomplir des tâches non matérielles ou spirituelles et toutes les personnes en mesure de créer les biens et les services nécessaires au bien-être de la communauté », la justice sociale confère un sens tant moral qu'économique au concept de productivité. En effet, on ne peut mesurer la productivité par « sa seule génération de biens et de services. Au contraire, les modèles de productivité doivent être davantage évalués à la lumière de leur impact sur plusieurs facteurs : la capacité de répondre aux besoins fondamentaux des personnes, la disponibilité des emplois, les types de discrimination, l'environnement, ainsi que la conscience communautaire » (*Economic Justice for All*, 71 – notre traduction).

Finalement, et c'est là où le bât blesse, la solidarité est entravée par la persistance de divisions et de conflits religieux, y compris entre les disciples du Christ. En effet, les chrétiens sont encore loin de s'être conformés à la prière sacerdotale de Jésus : « Que tous, ils soient un comme toi, Père, tu es en moi, et moi en toi » (Jn 17, 21).

Ces réflexions laissent entendre que nos vies de disciples et d'intendants doivent être perçues dans le contexte des desseins plus larges du Seigneur Dieu. Dès sa première proposition d'alliance, le Seigneur a l'intention de rendre unie la multitude. Il promet à Abraham : « Je ferai de toi une grande nation, je te bénirai, je rendrai grand ton nom, et tu deviendras une bénédiction. Je bénirai ceux qui te béniront... En toi seront bénies toutes les familles de la terre » (Gn 12, 2-3). En Jésus, le royaume de Dieu est inauguré – royaume ouvert à tous et toutes. Ceux qui adhèrent à la Nouvelle Alliance de Jésus se voient grandir en union d'esprit et de cœur avec les autres qui ont également répondu à l'appel du Seigneur; ils se rendent compte que leurs esprits et leurs cœurs s'épanouissent pour englober, dans une communion de miséricorde et d'amour, tous les humains, notamment ceux et celles qui sont dans le besoin.

L'INTENDANCE EUCHARISTIQUE

L'eucharistie est à la fois le signe et l'agent par excellence de cette débordante communion de charité. « Puisqu'il y a un seul pain, nous sommes tous un seul corps; car tous nous participons à cet unique pain » (1Co 10, 17). C'est dans l'eucharistie que les humains jouissent d'une union unique avec le Christ, et en Lui, les uns avec les autres. C'est là que son amour, voire son être tout entier, se déverse dans ses disciples et, à travers eux et leur pratique de l'intendance, dans l'humanité tout entière. C'est dans l'eucharistie que Jésus renouvelle son alliance avec l'humanité par son sacrifice offert en parfaite fidélité à son Père, nous rendant ainsi aptes à collaborer à sa mission. C'est dans l'eucharistie que les chrétiens réaffirment leur participation à la Nouvelle Alliance, qu'ils rendent grâce à Dieu pour les dons reçus, et qu'ils affermissent leurs liens les uns avec les autres en tant que membres de l'Alliance que Jésus continue d'établir.

Qu'est-ce que les chrétiens apportent à la célébration eucharistique et comment s'unissent-ils à l'offrande de Jésus? Ils y apportent et y offrent leurs vies de disciples, leurs vocations personnelles, et l'intendance qu'ils y ont appliquée; leurs contributions individuelles à la grande œuvre de réconciliation de toutes choses dans le Christ. Les disciples rendent grâce à Dieu pour les dons reçus et s'efforcent de les partager avec d'autres. Voilà pourquoi Vatican II affirme qu' « une célébration sincère, et pleinement vécue, doit déboucher aussi bien dans les activités diverses de la charité et de l'entraide que dans l'action missionnaire et les diverses formes du témoignage chrétien » (*Presbyterorum Ordinis*, 6).

Plus encore, l'Eucharistie est le signe et l'agent de cette communion céleste que nous serons appelés à partager; alors, nous pourrions jouir des fruits de l'intendance « purifiés de toute souillure, illuminés, transfigurés » (*Gaudium et Spes*, 39). Ce n'est pas seulement la promesse du banquet céleste, mais aussi son commencement, au cours duquel les vies humaines sont parfaitement comblées.

Nous en avons la parole de Jésus : « Moi, je suis le pain vivant, qui est descendu du ciel : si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement. Le pain que je donnerai, c'est ma chair, donnée pour que le monde ait la vie » (Jn 6, 51). La gloire et la fierté d'un intendant chrétien tiennent au fait qu'elles reflètent, si imparfaitement que ce soit, l'intendance de Jésus-Christ, lui qui a offert et qui offre encore tout ce qu'il a et tout ce qu'il est, afin d'être fidèle à la volonté du Père et de mener à terme son intendance rédemptrice des êtres humains et de leur monde.

AMORCES DE RÉFLEXION ET DE DISCUSSION

1. Comme le docteur Giambalvo, avez-vous déjà fait l'expérience d'avoir été « servi et guéri » par les personnes que vous cherchiez à servir et guérir d'abord?
2. Qu'implique pour nous le fait que Dieu nous invite à vivre une relation d'amour avec lui (alliance) et à être expressément son peuple? Qu'implique un tel concept par rapport à la dignité, l'égalité et l'unité?
3. Quel lien faites-vous entre l'Eucharistie et votre pratique de l'intendance?
4. À l'intérieur de l'Église institutionnelle dont vous êtes membre, quelles sont, en ordre de priorité, vos responsabilités d'intendant?
5. « L'intendance au sein de l'Église » comporte-t-elle d'autres exigences que des contributions de temps, de talents et de biens?
6. Comment « l'intendance eucharistique » affermira-t-elle vos convictions par rapport à la solidarité mondiale, selon l'expression : « Le monde est le village de Dieu sur terre »?
7. Que vous inspire la Parole de Dieu par rapport à l'Alliance, la communauté, la solidarité - par rapport au fait d'être des intendants eucharistiques?

« Jésus leur demanda : 'Combien de pains avez-vous?' Ils lui dirent : 'Sept.' Alors il ordonna à la foule de s'asseoir par terre. Puis, prenant les sept pains et rendant grâce, il les rompit, et il les donnait à ses disciples pour que ceux-ci les distribuent; et ils les distribuèrent à la foule. On avait aussi quelques petits poissons. Il les bénit et les fit distribuer aussi. Ils mangèrent à leur faim, et, des morceaux qui restaient, on ramassa sept corbeilles » (Mc 8, 5-8).

Comme un bon architecte, avec la grâce que Dieu m'a donnée, j'ai posé les fondations. D'autres poursuivent la construction; mais que chacun prenne garde à la façon dont il construit. Les fondations, personne ne peut en poser d'autres que celles qui existent déjà : ces fondations, c'est Jésus Christ. On peut poursuivre la construction avec de l'or, de l'argent ou de la belle pierre, avec du bois, de l'herbe ou du chaume, mais l'ouvrage de chacun sera mis en pleine lumière au jour du jugement. Car cette révélation se fera par le feu, et c'est le feu qui permettra d'apprécier la qualité de l'ouvrage de chacun » (1 Co 3, 10-13).

J'irai vous prendre dans toutes les nations ; je vous rassemblerai de tous les pays, et je vous ramènerai sur votre terre.

Je verserai sur vous une eau pure, et vous serez purifiés. De toutes vos souillures, de toutes vos idoles je vous purifierai.

Je vous donnerai un cœur nouveau, je mettrai en vous un esprit nouveau. J'enlèverai votre cœur de pierre, et je vous donnerai un cœur de chair.

Je mettrai en vous mon esprit : alors vous suivrez mes lois, vous observerez mes commandements et vous y serez fidèles.

Vous habiterez le pays que j'ai donné à vos pères. Vous serez mon peuple, et moi, je serai votre Dieu (Ez 36, 28).

8. Commentez le passage suivant :

[Une saine conception du bien commun] « comporte l'ensemble des conditions sociales qui permettent et favorisent dans les hommes le développement intégral de leur personnalité » (pape Jean XXIII, *Mater et Magistra*, 65).

V. L'INTENDANT CHRÉTIEN

Il y a de cela seize ans, mais c'est comme si c'était hier, je fus soudainement confronté au fait de devoir subir une chirurgie majeure. Je n'avais jamais imaginé que cela puisse m'arriver - ce genre de chose n'arrive toujours qu'aux autres. Mon souvenir des jours qui ont précédé la chirurgie demeure encore vif dans ma mémoire. Vraiment, j'ai reçu alors la grâce de me demander : « Qu'est-ce que je possède et qu'est-ce qui me possède? » Quand on vous véhicule vers la salle d'opération, qui vous êtes et ce que vous possédez importent peu. Ce qui compte, c'est la confiance que vous accordez à l'équipe médicale et à un Dieu clément et bon. Je sais que ma compréhension et mon appréciation des dons et des ressources que je possède ont pris à ce moment-là une signification toute nouvelle. Il est étonnant de constater à quel point une économie divine de la vie et de la santé permet de s'accorder une perspective unique sur ce qui compte vraiment.

Mgr Thomas J. Murphy
archevêque de Seattle

Bien que le Nouveau Testament ne dresse pas d'un seul trait le portrait complet de ce qu'est l'intendant chrétien, les éléments d'un tel profil se trouvent partout dans ses pages.

Dans l'évangile, Jésus parle de « l'intendant fidèle et sensé » comme quelqu'un à qui le maître de la maison confie les siens afin qu'il puisse distribuer en temps voulu les rations de blé (Lc 12, 42; cf. Mt 24, 25). Évidemment, les bons intendants comprennent qu'ils doivent partager avec les autres ce qu'ils ont reçu, qu'ils doivent le faire en temps opportun et que le Seigneur leur demandera compte de leur bonne ou de leur mauvaise gestion. Car si un intendant gaspille les biens de son maître ou qu'il maltraite les autres membres du personnel, « son maître viendra le jour où il ne l'attend pas et à l'heure qu'il n'a pas prévue; il se séparera de lui et le mettra parmi les infidèles » (Lc 12, 46).

Toutefois, dans la vie des disciples, il y a une attitude qui doit précéder la pratique de l'intendance. Ils doivent acquérir une lueur d'intuition, une certaine façon de percevoir la réalité qui leur permettra une vision du monde et de leur relation avec le monde grâce à un éclairage neuf. « Le monde est lourd de la grandeur de Dieu » s'écrie Gerald Manley Hopkins. Plus que tout le reste, ce peut être cette perception de la grandeur de Dieu qui se manifeste en toutes choses et qui lance les disciples sur le sentier de l'intendance chrétienne.

Ce n'est pas seulement dans la création matérielle que les gens discernent la présence active de Dieu, mais aussi, et surtout, dans le cœur humain. « Ne vous y trompez pas... les dons les meilleurs, les présents merveilleux, viennent d'en haut » (Jc 1, 16-17), ce qui se vérifie d'autant plus quand il s'agit de dons spirituels. Aussi divers que ces dons puissent être, « celui qui agit en tout cela, c'est le même et unique Esprit : il distribue ses dons à chacun, selon sa volonté » (1Co 12, 11) – y compris le don de discernement qui conduit les hommes et les femmes à avouer : « Et nous, l'esprit que nous avons reçu, ce n'est pas celui du monde, c'est celui qui vient de Dieu, et ainsi nous avons conscience des dons que Dieu nous a faits » (1Co 2, 12). C'est ainsi que les personnes arrivent à vivre en intendants, s'efforçant de vivre l'idéal que Paul nous propose : « Tout ce que vous faites : manger, boire, ou n'importe quoi d'autre, faites-le pour la gloire de Dieu » (1Co 10, 31).

Les intendants chrétiens sont consciencieux et fidèles. Après tout, la première qualité d'un intendant « c'est en somme de mériter confiance » (1Co 4, 2). De plus, en ce qui concerne l'intendance, il s'agit d'une marque de confiance unique et solennelle. Si les chrétiens comprennent l'intendance et qu'ils s'efforcent de la vivre pleinement, ils saisissent qu'ils sont appelés à être rien de moins que « les collaborateurs de Dieu » (1Co 3, 9), et à participer avec lui, chacun son expertise, à son œuvre de création, de rédemption et de sanctification. Forts de cet éclairage, les intendants sont pleinement conscients de leur responsabilité. Ils ne vivent ni ne meurent comme s'ils étaient leurs propres maîtres; au contraire, « si nous vivons, nous vivons pour le Seigneur; si nous mourons, nous mourons pour le Seigneur. Dans notre vie comme dans notre mort, nous appartenons au Seigneur » (Rm 14, 8).

LA VIE D'UN INTENDANT CHRÉTIEN VÉCUE
EN IMITATION DE LA VIE DU CHRIST
PRÉSENTE PLUSIEURS DÉFIS ET S'AVÈRE DIFFICILE À MAINS ÉGARDS; MAIS,
DANS CETTE VIE COMME DANS L'AUTRE,
ELLE EST AUSSI PORTEUSE D'UNE GRANDE JOIE

Les intendants chrétiens sont généreux tant par amour que par devoir. Conscients de toutes les implications possibles, ils n'osent pas manquer de charité, et le Nouveau Testament est rempli d'avertissements à l'endroit de ceux qui seraient tentés de substituer le véritable amour par un amour factice. Par exemple, « celui qui a de quoi vivre en ce monde, s'il voit son frère dans le besoin sans se laisser attendrir, comment l'amour de Dieu pourrait-il demeurer en lui? » (1Jn 3, 17). Et encore : « Écoutez-moi, vous, les gens riches! Pleurez, lamentez-vous, car des malheurs vous attendent. Vos richesses sont pourries, vos vêtements sont mangés des mites, votre or et votre argent sont rouillés. Cette rouille vous accusera, elle dévorera vos chairs comme un feu. Vous avez amassé de l'argent, alors que nous sommes dans les derniers temps! » (Jc 5,1-3).

Mais alors, que doivent faire les chrétiens? Bien entendu, les vies des intendants peuvent, selon leurs vocations particulières et les circonstances de la vie, prendre diverses formes. Pourtant une règle simple et fondamentale s'applique à toutes les circonstances : « mettez-vous, par amour, au service les uns des autres... Portez les fardeaux les uns des autres : ainsi vous accomplirez la loi du Christ » (Ga 5,13; 6, 2). Ce principe englobe également le devoir d'intendance envers l'Église, puisque, comme les Écritures nous le rappellent très bien, « l'Église du Dieu vivant » est « la maison de Dieu » (1Tm 3,15) et qu'il est essentiel d'y pratiquer l'intendance.

La vie d'un intendant chrétien vécue en imitation de la vie du Christ présente plusieurs défis et s'avère donc difficile à maints égards; mais, dans cette vie comme dans l'autre, elle est aussi porteuse d'une grande joie. Avec Paul, le bon intendant peut dire : « Je me sens pleinement réconforté, je déborde de joie au milieu de toutes nos détresses » (2Co 7, 4). Les hommes et les femmes qui tâchent de vivre ainsi découvrent que tout concourt au bien de ceux qui aiment Dieu (Rom 8, 28). Leur expérience personnelle leur enseigne que « Dieu est riche en miséricorde... il nous a créés en Jésus Christ, pour que nos actes soient vraiment bons, conformes à la voie que Dieu a tracée pour nous et que nous devons suivre » (Ep 2, 4; 10). Ces hommes et ces femmes crient du fond du cœur : « Soyez toujours dans la joie du Seigneur; laissez-moi vous le redire : soyez dans la joie » (Ph 4, 4). Remplis d'espérance, ils ont hâte d'entendre les paroles que le Seigneur a adressées à ceux qui ont vécu en disciples fidèles et qui ont pratiqué l'intendance : « Venez, les bénis de mon Père, recevez en héritage le Royaume préparé pour vous depuis la création du monde » (Mt 25, 34).

Après Jésus, c'est la bienheureuse Vierge Marie qui, par son exemple, nous enseigne mieux que quiconque la signification que comporte le fait d'être disciple et intendant. Tous les éléments essentiels à ces deux réalités se retrouvent dans sa vie : Dieu l'a appelée et l'a comblé de ses dons; elle a répondu avec générosité, créativité et prudence; elle a compris que le rôle de « servante » que Dieu lui assignait en était un de service et de fidélité (voir Lc 1, 26-56).

En tant que mère de Dieu, l'intendance qu'elle pratiquera consistera à servir Jésus et à se dévouer pour lui, depuis son enfance à l'âge adulte, et jusqu'aux heures agonisantes de sa mort (Jn 19, 25). Comme mère de l'Église, son intendance est clairement articulée dans le dernier chapitre de la Constitution de l'Église du concile Vatican II, (*Lumen Gentium*, cf. 52-69). Le pape Jean-Paul II note également : « Marie est celle qui, la première, 'a cru', et c'est précisément avec cette foi d'épouse et de mère qu'elle veut agir sur tous ceux qui se confient à elle comme des fils » (*Redemptoris Mater*, 46).

À la lumière de cette documentation, il ne nous reste plus qu'à nous poser la question suivante : « Voulons-nous nous aussi être disciples de Jésus-Christ? » L'Esprit-Saint est prêt à nous indiquer la route – route sur laquelle se trouve, entre autres, l'intendance.

Dans la Genèse, où se trouve le récit de la Création, raconte que Dieu, voyant que ce qu'il avait fait était bon, le confia aux êtres humains. Le Seigneur Dieu planta un jardin... et y plaça les humains... pour qu'ils le travaillent et le gardent (cf. Gn 2, 8,15). Aujourd'hui, comme hier et pour toujours, être de bons intendants de ce que nous avons reçu - ce jardin, cet atelier humain d'origine divine, ce monde et tout ce qu'il contient - est au cœur de notre vocation d'hommes et de femmes. Nous devons consacrer nos efforts à continuer l'œuvre de la création et participer à sa rédemption en y mettant notre esprit, notre cœur et nos mains - cela en coopération avec notre Dieu, le Créateur et Seigneur de tout et de tous.

APPENDICE I

Être un intendant chrétien : résumé de la lettre pastorale des évêques américains sur l'intendance

« Ce que chacun de vous a reçu comme don de la grâce, mettez-le au service des autres, comme de bons gérants de la grâce de Dieu sous toutes ses formes » (1P 4,10).

À quoi reconnaît-on un intendant chrétien? Comme premier élément de la réponse, on peut parler de l'utilisation judicieuse et responsable des ressources matérielles et humaines. D'autre part, peut s'y ajouter le don généreux de son temps, de ses talents et de ses biens. Pourtant le fait d'être un intendant chrétien ne s'arrête pas là. En effet, en tant qu'intendants chrétiens, nous accueillons les dons de Dieu avec gratitude, en faisons un usage responsable, les partageons gracieusement avec les autres en toute justice, et, les ayant fait fructifier, les rendons au Seigneur.

Disciples comme intendants

Commençons tout d'abord par réfléchir sur le fait d'être disciple, c'est-à-dire quelqu'un qui se met à la suite notre Seigneur Jésus Christ. Jésus invite les membres de son Église à être ses disciples, invitation aux implications assez étonnantes :

- Les disciples adultes prennent une décision éclairée et bien mûrie de suivre Jésus quoi qu'il leur en coûte.
- Les disciples de Jésus passent d'abord par une conversion - des changements dans leur manière de penser et dans leur cœur qui façonnent leurs vies et les amènent à s'engager à fond envers le Seigneur.
- Les intendants chrétiens répondent, chacun à sa façon, à l'appel de Jésus de devenir disciple. L'intendance a le pouvoir de façonner et de modeler la compréhension de vos vies et notre manière de vivre.

Les disciples de Jésus et les intendants chrétiens reconnaissent Dieu comme origine de la vie et de la liberté, et source de toutes choses. Nous sommes remplis de gratitude pour les dons que nous avons reçus de Dieu et nous nous empressons de lui montrer notre amour en les mettant à son service et au service de notre prochain. Notre regard se tourne vers la vie et les enseignements de Jésus, celui-là même qui nous sert de guide alors que nous cherchons à vivre en intendants chrétiens.

Intendance de la création

La Bible nous livre un message profond concernant la création : c'est Dieu qui a créé le monde, mais il la confie aux humains. Prendre soin du monde et le faire fructifier impliquent les conditions suivantes :

- Se réjouir de la beauté et des merveilles que Dieu a posées dans la nature.

- La protection et la conservation de l'environnement, ce qu'on peut appeler l'intendance des préoccupations écologiques.
- Le respect de la vie humaine – protéger la vie contre toute menace et toute agression, en faisant tout notre possible pour que ce don de la vie soit mis en valeur et qu'il jaillisse de toutes parts.
- Participer au développement du monde, grâce aux nobles efforts humains : travaux manuels, métiers et professions, arts et sciences - c'est-à-dire le « travail ».

Le travail s'inscrit au nombre des vocations humaines épanouissantes. Le concile Vatican II fait remarquer qu'en accomplissant notre travail nous bâtissons non seulement notre monde, mais également le Royaume de Dieu déjà présent parmi nous. Le travail joue un rôle de partenariat avec Dieu, notre concours à cette grande collaboration divine et humaine qu'est la création. Le travail occupe une place centrale dans nos vies d'intendants chrétiens.

Intendance de la vocation

Jésus appelle, en tant que ses disciples, à un nouveau mode de vie - le mode de vie chrétienne et dont fait partie l'intendance. Mais Jésus n'appelle pas ses disciples au hasard d'une foule anonyme. Il nous appelle individuellement. Chacun et chacune par son nom - prêtres, diacres, religieux, laïques ; personnes mariées, célibataires; adultes, enfants – est doté une vocation personnelle. Dieu a l'intention que chacun et chacune joue un rôle unique dans la mise en œuvre de son plan divin.

Chacun et chacune d'entre nous doit relever le défi de découvrir quel est notre rôle, notre vocation, en répondant généreusement à cet appel de Dieu. La vocation chrétienne implique donc la pratique de l'intendance. De plus, le Christ nous appelle, chacun et chacune, à devenir les intendants de sa propre vocation reçue de Dieu.

Intendance de l'Église

Les intendants des dons de Dieu ne sont pas des bénéficiaires à qui on demande de rester passifs. Ils collaborent avec Dieu à leur propre rédemption et à la rédemption d'autres personnes.

Tous et toutes, nous sommes tenus d'être des intendants de l'Église – d'être des collaborateurs et coopérateurs de l'œuvre rédemptrice de Jésus Christ, c'est-à-dire de la mission essentielle de l'Église, celle qu'il nous a confiée et qui consiste à proclamer, enseigner, servir et sanctifier. En tant qu'intendants de l'Église, voilà la responsabilité qui nous est confiée à chacun et chacune.

Tous les membres de l'Église, chacun et chacune pour sa part, ont leur rôle à jouer dans sa mission :

- Les parents qui élèvent leurs enfants dans la foi.
- Paroissiens et paroissiennes, qui travaillent concrètement à ce que leurs paroisses deviennent de véritables communautés de foi et des ressources de services dynamiques pour l'ensemble de la communauté humaine.
- Les catholiques qui, selon leurs moyens, offrent généreusement temps, argent, prières et autres services personnels en appui aux programmes implantés par leurs paroisses et leurs diocèses, de même qu'à l'Église universelle.

Obstacles à l'intendance

Ceux et celles qui veulent vivre en disciples et en intendants du Christ affrontent de sérieux obstacles.

Aux États-Unis, et dans d'autres pays également, la culture laïque dominante vient souvent contredire nos convictions religieuses quant au sens de la vie. Souvent, cette culture nous incite à nous fixer sur nous-mêmes et la recherche du plaisir. Parfois, il est facile de nous désintéresser des réalités spirituelles et de refuser à la religion le rôle qu'elle doit jouer dans l'affirmation de nos valeurs humaines et sociales.

En tant que catholiques ayant subi les effets pernicioeux de la culture laïque au fur et à mesure qu'ils se sont intégrés dans la société américaine et en ont vécu les avantages, nous savons à quel point il est difficile de lutter contre l'égoïsme et la cupidité, et nous nous rendons compte que, de nos jours, il est de plus en plus difficile de relever le défi de vivre l'intendance chrétienne.

C'est pourquoi il est essentiel que nous fassions un effort spécial pour comprendre le vrai sens de l'intendance et en vivre selon ses exigences.

La voie de l'intendance

L'intendant chrétien prend la vie de Jésus pour modèle. Suivre Jésus pose de nombreux défis et comporte des aspects plutôt difficiles, mais ceux qui prennent le risque de vivre en intendants du Christ connaissent une grande joie. Les hommes et les femmes qui cherchent à vivre en bons intendants savent : « Quand les hommes aiment Dieu, lui-même fait tout contribuer à leur bien » (Rm 8, 28).

Après Jésus, notre regard se tourne vers Marie dont la vie nous sert également de modèle, elle qui a exercé son rôle de Mère du Christ dans un esprit de service et de fidélité et répondu généreusement à l'appel.

Nous devons nous demander : voulons-nous aussi être disciples de Jésus Christ et servir comme intendants du Christ au sein de notre monde et de notre Église?

Au centre de nos vocations humaine et chrétienne, ainsi qu'au centre de la vocation particulière que chacun et chacune reçoit comme don unique de Dieu, se trouve l'appel à être de bons intendants des dons qui sont les nôtres. Dieu nous confie cet atelier à la fois humain et divin - notre monde et notre Église.

L'Esprit éclaire notre route.

L'intendance fait partie de notre cheminement.

APPENDICE II

L'intendance et le développement au sein des diocèses et paroisses catholiques : Manuel de ressources

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	37
I. INTRODUCTION	38
Intendance et Développement	40
L'intendance en tant que réponse provenant de la foi	40
Avoir recours à la lettre pastorale sur l'intendance	41
II. L'ÉDUCATION ET LA FORMATION À L'INTENDANCE	42
Une priorité majeure	42
Un processus de toute une vie	42
Une base solide	42
Le rôle de l'évêque et du curé dans l'éducation et la formation à l'intendance	42
L'importance d'un leadership de collaboration	43
L'intendance – des programmes modèles	43
III. L'INTENDANCE ET LE DÉVELOPPEMENT	45
Les dons – quelques lignes directrices	45
Les dons annuels	46
Les campagnes de financement	47
La planification des dons	49
IV. FAIRE LA PROMOTION DES DONNS DE TEMPS, DE TALENTS ET DE BIENS À LA PAROISSE ET AU DIOCÈSE : SEPT ÉTAPES POUR RÉUSSIR	52
Première étape : Le témoignage personnel	52
Deuxième étape : L'engagement des responsables	52
Troisième étape : Accueil, évangélisation et travail de proximité	53
Quatrième étape : Communication et éducation	53
Cinquième étape : Le recrutement et la formation des bénévoles et la reconnaissance pour les dons de temps et de talents	54
Sixième étape : L'intendance des biens	54
Septième étape : La responsabilité	55
LE MOT DE LA FIN : RECONNAISSANCE ENVERS LES PERSONNES ENGAGÉES DANS LE MINISTÈRE DE L'INTENDANCE	57
QUELQUES CONCEPTS CLEFS	58
Responsabilité	58
Communications	58
Développement	59
Collectes de fonds	60

Générosité et don de soi	60
Philanthropie	60
Planification	61
Rôle des leaders	61
Intendance	62
Talents	62
Temps	63
Biens	63

AVANT-PROPOS

En 1992, la Conférence nationale des évêques catholiques des États-Unis a autorisé la publication d'une lettre pastorale intitulée, *L'intendance : la réponse d'un disciple*. Cette lettre pastorale a été rédigée par un comité ad hoc sur l'intendance qui existe toujours. Depuis la publication de la lettre pastorale, les membres continuent de se rencontrer régulièrement, en vue de continuer de s'engager dans l'éducation et la formation à l'intendance.

Le présent manuel a été rédigé par le comité d'études en vue de renseigner et d'aider les paroisses et les diocèses. Le Comité fait remarquer que toute tentative de mise en place d'un programme d'éducation et de formation à l'intendance devrait commencer par la lecture même de la lettre pastorale, suivie d'un temps de réflexion et de prière.

Si le présent manuel a pu voir le jour, c'est en grande partie grâce aux efforts de M. Daniel Conway de l'archidiocèse d'Indianapolis et de M. Vito Napoletano du diocèse d'Orlando. Nous tenons à remercier tout particulièrement Mgr William McManus qui a travaillé en étroite collaboration avec les auteurs en vue de la version définitive. Les membres du comité tiennent à remercier également M. Fred Hofheinz et la fondation Lilly Endowment, inc. pour leur collaboration durant l'élaboration du présent manuel.

Le comité d'études sur l'intendance désire prévenir qu'il existe un autre manuel de ressources produit par le conseil catholique national sur l'intendance et intitulé *Stewardship: Disciples Respond* [L'intendance : les disciples répondent]. Destiné aux leaders diocésains et pastoraux, le manuel vient renchéirir le travail du comité d'études sur l'intendance.

Pratiquer l'intendance chrétienne reste un défi pour les croyants d'aujourd'hui. Pourtant, le comité d'études sur l'intendance reste convaincu que l'engagement envers l'intendance améliorera nos vies en tant que disciples du Christ dans le monde d'aujourd'hui. Que ce manuel vienne en aide à ceux et celles qui cherchent à faire de l'intendance chrétienne une réalité vivante dans la vie de l'Église.

Mgr. Thomas J. Murphy, président
Comité d'études sur l'intendance de la USCC
Archevêque de Seattle

I. INTRODUCTION

Qu'est-ce qu'un intendant chrétien? C'est la personne qui accueille les dons de Dieu avec gratitude, les apprécie et s'en occupe de manière responsable, les partage avec les autres dans la justice et l'amour, et, les ayant fait fructifier, les offre au Seigneur.

Cette définition de l'intendance chrétienne constitue la manchette de la lettre pastorale intitulée *L'intendance : la réponse d'un disciple* et dont la publication a été autorisée par la Conférence des évêques catholiques des États-Unis (USCCB) en novembre 1992.

Bien enracinée dans la tradition biblique et ecclésiale, cette définition concorde parfaitement avec la décision de Dieu de confier à l'humanité l'univers qu'il a créé (Gn 1, 26-31) et s'accorde avec la célèbre parabole de Jésus sur les talents (Mt 25, 14-36).

Pour les disciples du Christ, c'est-à-dire, tous ceux et celles qui répondent à l'invitation de Jésus : « Viens, suis-moi », l'intendance chrétienne n'est plus une option; elle devient une obligation. Comprise comme il se doit et à fond, l'intendance chrétienne tient tout individu responsable devant Dieu pour la façon dont il s'occupe personnellement de la création. Lors du jugement dernier, Dieu aura raison de demander : « Qu'as-tu fait de mon univers? »

Par conséquent, l'intendance chrétienne s'applique à tout : nos talents personnels, nos habiletés, nos richesses; l'environnement immédiat, du pays et du monde; toutes ressources humaines et naturelles, peu importe où elles se situent; l'ordre économique, les affaires gouvernementales et même l'espace. L'intendance chrétienne ne tolère d'indifférence à aucun élément important que Dieu a créé.

La lettre pastorale présente l'intendance chrétienne comme une nouvelle façon de vivre. Elle défie les chrétiens de s'efforcer à discerner, sous l'inspiration et la gouverne de l'Esprit Saint, l'œuvre de Dieu dans toute la création. Cela demande du temps – des moments précieux – et beaucoup de persévérance. La pratique de l'intendance n'a rien de facile.

La lettre pastorale des évêques américains est beaucoup plus qu'une dissertation. En effet, c'est véritablement un manuel conçu pour aider les responsables de diocèses et de paroisses à acquérir une intelligence, en long et en large, de l'intendance chrétienne. Aussi important que le texte lui-même, viennent s'ajouter d'abondantes questions propres à susciter et alimenter notre réflexion touchant l'entière ampleur de l'intendance. Bien que le document des évêques ne soit pas un manuel « pratico-pratique », elle contient toutefois suffisamment de suggestions permettant aux comités diocésains et paroissiaux de mettre sur pied un bon nombre de projets et de programmes sous la rubrique : « intendance chrétienne ».

Par exemple, l'environnement constitue un domaine qui a grand besoin d'intendance. Après une lecture et une étude exhaustive du contenu de la lettre pastorale, il se peut que des comités de l'intendance veuillent choisir comme un de leurs premiers projets l'amélioration des conditions environnementales de leur milieu. Le recyclage et la conservation des biens et des ressources peuvent servir d'excellentes activités d'intendance.

Lors de sa parution, la lettre pastorale a créé une certaine déception, et suscité une assez vive critique. Certaines personnes croyaient que cette lettre ne mettait pas suffisamment d'emphase sur l'intendance comme moyen de susciter des dons additionnels pour l'Église et ses divers organismes. Les organisateurs de campagnes de financement, tant professionnels que bénévoles, espéraient que, dans leur lettre, les évêques endosseraient officiellement l'idée que les dons en temps, talents et biens à l'Église et aux œuvres de charité seraient au cœur même de l'intendance chrétienne. Comme l'exprimait l'un d'entre eux : « Ce à quoi nous nous attendions de la part des évêques, c'était des conseils indiquant comment transformer les dons à l'Église en une expérience religieuse motivée par les grands idéaux de l'intendance chrétienne. »

Bien que la lettre pastorale insiste sur le fait que l'intendance chrétienne ne se limite pas à la question des dons « en temps, en talents et en biens » à l'Église et à ses œuvres, elle n'a ni mis de côté ni diminué le fait que l'intendance chrétienne s'applique aux besoins financiers de l'Église. De fait, la lettre est explicite concernant la relation entre l'intendance et les finances de l'Église. Par exemple, elle affirme que : « Une saine gestion des finances constitue l'un des fondements d'une bonne intendance, et, en ce qui concerne les finances de la paroisse, l'intendance doit se pratiquer suivant des normes strictes sur les plans de l'éthique, de la loi et de la fiscalité. »

Et la lettre pastorale d'ajouter : « Les paroissiens doivent se sentir coresponsables de leurs paroisses en contribuant généreusement, tant en dons en argent qu'en heures de services rendus, aux programmes que leurs paroisses entreprennent et aux projets qu'elles planifient...C'est seulement en vivant en généreux intendants de leurs communautés catholiques locales, c'est-à-dire leurs paroisses, que les catholiques des États-Unis peuvent espérer leur donner la vitalité nécessaire pour devenir source de vie chrétienne comme elles sont appelées à l'être. »

Pour ce qui est de la pertinence de l'intendance sur les finances diocésaines, la lettre des évêques formule sans détour cet avis : « Ce sont les mêmes sentiments de responsabilité personnelle qu'elle ressent envers sa paroisse que toute personne catholique, homme ou femme, devrait d'abord ressentir envers le diocèse et les manifester de la même façon - par un généreux soutien matériel ou le don de soi.

Aussi, tout comme dans la paroisse, les laïques devraient avoir un rôle à jouer dans l'administration de l'intendance des dirigeants pastoraux et des administrateurs diocésains. À l'heure actuelle, il semble évident que plusieurs catholiques gagneraient à avoir une idée plus claire des besoins financiers de l'Église diocésaine. En effet, l'esprit et la pratique de l'intendance devraient s'étendre à d'autres églises locales, de même qu'à l'Église universelle - à la communauté chrétienne et à tous les frères et sœurs dans le Christ - et s'exprimer sous forme de service et de soutien mutuel. »

En tant que fidèles disciples du Seigneur Jésus, les catholiques trouveront la motivation religieuse voulue pour s'engager à fond dans l'intendance chrétienne. Un tel engagement leur permettra de répondre aux multiples sollicitations à offrir leur temps, leurs talents et leurs biens à l'Église et aux œuvres de charité. D'autre part, à lui seul, l'engagement de temps, de talent et de biens ne conduira pas nécessairement l'intendant chrétien à adhérer pleinement à tout ce que l'intendance chrétienne peut exiger des disciples de Jésus. Tout intendant authentique donne à l'Église et aux œuvres de charité, mais tout donateur n'est pas nécessairement intendant dans le plein sens du terme.

Le comité des évêques américains sur l'intendance est persuadé que le présent manuel aidera les paroisses et les diocèses à organiser, pour servir à l'Église et aux œuvres de charité, des campagnes de sollicitation de type « temps, talents et biens » qui reflètent l'idéal de l'intendance formulé dans la lettre pastorale des évêques.

INTENDANCE ET DÉVELOPPEMENT

Lorsque la conférence des évêques eut approuvé la lettre pastorale, le comité d'études sur l'intendance a promis de faire suivre la publication de *L'intendance : la réponse d'un disciple* par des ressources destinées aux diocèses et aux paroisses, en vue d'aider ces derniers aux plans de la conscientisation et de la formation à l'intendance. Le comité d'études a voulu également répondre aux besoins financiers toujours croissants au sein de l'Église. Publié pour aider la mise en œuvre et l'élaboration d'un programme d'intendance, le présent manuel a donc été publié à l'intention de plusieurs niveaux de la pastorale : les évêques diocésains et leur personnel, les curés et les équipes paroissiales, ainsi que les chefs de file laïques. Le manuel de ressources sert de compagnon à la lettre pastorale. C'est pourquoi on doit d'abord lire et étudier la lettre pastorale elle-même et échanger sur son contenu, sans quoi, le manuel sera à peu près inutile et pourrait même s'avérer trompeur.

C'est à dessein que les principes de ce manuel de ressources sont d'ordre général et flexible. Il ne s'agit pas d'un manuel contenant un plan détaillé servant à l'enseignement de l'intendance et à sa formation, ni à l'organisation de campagnes de financement ou à la gestion financière des paroisses et des diocèses. Il est à espérer que les paroisses et les diocèses sauront adapter les principes présentés à la taille, la situation économique, la diversité des coutumes régionales, culturelles et locales de leurs régions. Toutefois, pour toute adaptation locale, il est important de conserver les principes fondamentaux de la lettre pastorale : *L'intendance : la réponse d'un disciple*. Dans ce manuel de ressources, on nous fait part de suggestions qui peuvent nous aider dans plusieurs domaines :

1. Développer des programmes d'éducation et de formation sur l'intendance pour adultes, adolescents et enfants.
2. Planifier et mettre en œuvre des programmes diocésains et paroissiaux traitant de l'intendance.
3. Susciter les personnes qui donnent de leur temps et de leurs talents, les former et reconnaître leur participation.
4. Avoir recours aux principes d'intendance pour solliciter des dons en espèces, lors de campagnes annuelles visant à recueillir capitaux et dotations.

L'INTENDANCE EN TANT QUE RÉPONSE PROVENANT DE LA FOI

Depuis la publication de la lettre pastorale *L'intendance : la réponse d'un disciple*, le terme « intendance » a pris une signification renouvelée au sein de l'Église catholique des États-Unis. En nous appuyant sur l'intendance comme une réponse émanant de la foi, les évêques des États-Unis ont fait valoir que l'intendance n'est pas simplement un moyen de recueillir des fonds pour permettre à l'Église d'accomplir sa mission, si important que cela puisse être. *L'intendance : la réponse d'un disciple* est présentée comme un outil de forma-

tion qui peut servir aux évêques, aux pasteurs et à d'autres responsables d'Église désirant inviter tous les membres de la communauté catholique à accepter leurs responsabilités baptismales, « en mettant leurs talents, leurs ressources – voire leur personne – au service de Dieu au sein de l'Église et par son intermédiaire ». Ainsi, en mettant l'accent sur le fait que l'intendance, comme réponse issue de la foi, va plus loin que trouver des fonds, la lettre pastorale peut, partout aux États-Unis, aider les organismes catholiques à développer de nouvelles stratégies en fidélité aux principes définis dans *L'intendance : la réponse d'un disciple*.

AVOIR RECOURS À LA LETTRE PASTORALE SUR L'INTENDANCE

Comment les évêques, les pasteurs et autres responsables d'Église peuvent-ils mettre à profit la lettre pastorale sur l'intendance en vue de recruter et de former des bénévoles, ainsi que pour solliciter des dons en espèce et des dotations en vue de subventionner les programmes permanents, et garantir le fonds des immobilisations.?

D'abord et avant tout en faisant de l'intendance un engagement personnel, une priorité pour le diocèse, la paroisse, ainsi que tout autre organisme associé à l'Église.

Ensuite, en s'assurant que tous les membres de leurs équipes de direction (bénévoles et membres du personnel) comprennent le concept de l'intendance comme réponse provenant de la foi et s'y engagent.

Finalement, en évaluant les pratiques courantes d'organisation et de campagnes de souscription, et, selon le cas, en leur substituant des programmes et des activités qui contiennent les principes de l'intendance et reflètent les normes professionnelles les plus élevées.

En dernière analyse, la mise en œuvre de programmes de développement et d'intendance chrétienne au sein des paroisses, des diocèses et autres organismes parrainés par l'Église réussira aux conditions suivantes :

1. l'engagement personnel de plusieurs personnes : l'évêque, le curé, le personnel salarié, les bénévoles et toute la communauté catholique;
2. un engagement de temps, d'efforts, de ressources financières et de prière pour que réussisse le processus d'éducation et de formation à l'intendance;
3. une volonté d'avoir confiance que, si l'intendance est présentée et accueillie comme une réponse provenant de la foi, s'ensuivront les si pressentes ressources humaines, matérielles et financières.

II. ÉDUCATION ET FORMATION À L'INTENDANCE

UNE PRIORITÉ MAJEURE

Chaque diocèse, chaque paroisse devraient faire de l'éducation et de la formation à l'intendance une priorité majeure. De nos jours, une telle démarche est d'une importance capitale parce que (1) elle aide individus, familles et communautés à mieux comprendre ce qu'implique suivre Jésus en pleine culture de consommation et d'abondance, et (2) elle établit un fondement biblique approprié permettant de répondre aux besoins croissants de l'Église, et ce, par le recours à des prestations de temps, de talents, et ressources financières.

UN PROCESSUS DE TOUTE UNE VIE

L'intendance implique un processus d'étude, de réflexion, de prière et d'action qui dure toute une vie. Pour faire en sorte que l'intendance devienne une manière de vivre de la part des individus, des familles, des paroisses et des diocèses, il faut en arriver à une conversion de l'esprit et du cœur, ainsi qu'une compréhension de ce qu'on entend par le cheminement avec Jésus, et ce, quoiqu'il en coûte. Il est vrai que cette conversion de l'esprit et du cœur ne se réalisera pas du jour au lendemain. Toutefois, comme toujours, l'Esprit Saint est à l'œuvre dans l'Église d'aujourd'hui. Les diocèses et les paroisses qui accueillent la théologie et la pratique de l'intendance commencent déjà à constater certains changements d'attitude de la part des membres du clergé, des religieux et religieuses et des laïques.

UNE BASE SOLIDE

Si les communautés diocésaines et paroissiales désirent vraiment que l'intendance devienne un mode de vie adopté tant par les individus et les familles que par les communautés, il est essentiel qu'elles prennent le temps de s'en donner une vision globale. L'augmentation de programmes de dons et de campagnes de souscription qui passent outre à l'éducation et la formation à l'intendance doit avoir d'autres objectifs que servir de 'démarrage d'urgence' à des dons en espèce. De tels programmes risqueraient de créer un fossé entre les dons en espèce et le fait d'être disciples. Alors que diocèses, paroisses et autres organismes rattachés à l'Église cherchent à mettre sur pied de plus grandes et si pressantes contributions en ressources humaines, matérielles et financières, tous ces organismes doivent être incités à s'assurer, dès le départ, d'une base solide, que seuls peuvent offrir les programmes d'intendance chrétienne mûrement réfléchis.

LE RÔLE DE L'ÉVÊQUE ET DU CURÉ DANS L'ÉDUCATION ET LA FORMATION À L'INTENDANCE

Une réflexion spirituelle provenant de l'évêque ou du curé devrait précéder l'inauguration d'un programme d'intendance diocésain ou paroissial. En effet, la prière devient une ressource puissante et précieuse pour le processus, puisque l'éducation à l'intendance a pour premier objectif d'amener les fidèles à renouveler leur engagement à vivre en disciples du Christ. Pour réussir, l'éducation à l'intendance exige que l'évêque ou le curé s'engage totalement, constamment, personnellement et officiellement dans l'intendance en tant qu'élément constitutif du fait d'être disciple du Christ. L'évêque ou le curé qui ne serait pas profondément convaincu de l'importance de l'intendance n'apporterait qu'un soutien tiède aux programmes de son diocèse ou de sa paroisse. Les résultats se ressentiraient de ce manque d'engagement.

L'IMPORTANT D'UN LEADERSHIP DE COLLABORATION

L'évêque ou le curé devrait former un comité de l'intendance (ou s'entourer d'un groupe de conseillers du même genre) qu'il invitera à le joindre en vue d'étudier sérieusement la lettre pastorale sur l'intendance. Ils devraient également passer de précieux moments à discuter chacune des questions relevées dans chaque chapitre. Le comité devrait échanger sur le contenu de la lettre *L'intendance : la réponse d'un disciple*, et ce, à la lumière des réalités du diocèse ou de la paroisse, et en tenant compte des contextes économique, politique et social que les individus, les familles et les communautés doivent affronter de nos jours.

L'évêque ou le curé devrait présenter lui-même la théologie de l'intendance à son équipe diocésaine ou paroissiale (membres du personnel, bénévoles, membres du clergé, religieux et laïques). Il devrait les inviter à le joindre dans la prière, l'étude, la réflexion et le partage d'opinions touchant les convictions et les thèmes principaux de la lettre pastorale sur l'intendance.

Avec l'aide de son comité sur l'intendance, l'évêque ou le curé devra mettre sur pied un ensemble d'initiatives, soit diocésaines, soit paroissiales qui inciteraient tous les membres de la communauté catholique à lire, étudier et discuter la lettre pastorale. De plus, il serait bon d'inciter tous les membres de la communauté catholique à réfléchir sur les thèmes de l'intendance et à prier pour obtenir la grâce de suivre Jésus en disciples convaincus, sans en calculer le prix.

L'INTENDANCE – DES PROGRAMMES MODÈLES

En plus de ses responsabilités formatrices, il revient au comité diocésain ou paroissial sur l'intendance de s'assurer que tous les efforts de développement à la direction et de campagnes de souscription sont conformes à la théologie et la pratique de l'intendance telles qu'exposées dans la lettre pastorale et le présent manuel. Les comités diocésains et paroissiaux sur l'intendance devraient également examiner les diverses façons d'aborder l'intendance selon les différentes régions du pays et d'en discuter. Il n'y a pas de façon de pratiquer l'intendance qui est 'la meilleure' pour toutes les paroisses et tous les diocèses. Dans la mesure où sont respectés les principes fondamentaux de l'intendance, la grande diversité de façons de la mettre en œuvre ne peut qu'être bénéfique. En effet, éduquer et former des personnes - adultes, jeunes et enfants - à travers le pays à l'intendance exige différentes approches, selon les différents publics auxquels on s'adresse.

Adultes

Les diocèses et les paroisses qui entendent promouvoir sérieusement l'intendance comme manière de vivre des individus, des familles et des membres de leurs communautés de foi incluront les thèmes principaux de l'intendance dans tous leurs programmes de formation des adultes. Il existe beaucoup de contenus scripturaires et théologiques importants qui relient entre eux des éléments d'enseignement religieux, d'évangélisation, de catéchèse, de doctrine sociale de l'Église et la formation à l'intendance en tant que réponse du disciple. Les sessions d'initiation à la foi des adultes, les groupes d'études de la Bible et autres formules de formation des adultes devraient explorer ces rapports et en faire des objets de réflexion. De plus, les efforts de financement des diocèses et des paroisses (souscriptions annuelles, créations de fonds de réserve, programme de dons planifiés) devraient toujours être accompagnés de matériel éducatif en vue d'aider les adultes à mieux comprendre les principes et les pratiques associés à une bonne intendance du temps, des talents et des biens.

Les responsables de la formation religieuse, de l'évangélisation, des vocations, de la formation des laïques, et de l'éducation à l'intendance, tant au sein des paroisses, des diocèses que du pays devraient rendre disponibles des ressources utiles pour l'intendance. Ces outils devraient insister sur l'intégration des thèmes de l'intendance dans tous les aspects de la formation des adultes, ainsi qu'à tous les niveaux de l'éducation catholique.

Les jeunes

Tous les programmes et toutes les activités diocésaines, paroissiales et scolaires destinés à former les jeunes devraient comprendre des occasions qui leur permettent d'apprendre et de partager la valeur de donner de son temps, de ses talents et de ses biens. Parmi ces occasions se trouvent l'étude et le partage de la lettre pastorale *L'intendance : la réponse d'un disciple*, lors des classes de religion (en milieu scolaire ou autre) ou en intégrant des thèmes d'intendance dans d'autres matières (p. ex. des études sur l'environnement). De plus, on devrait profiter des nombreuses occasions de servir qui se présentent tant en paroisse, à l'école et au diocèse pour permettre aux jeunes de réfléchir et d'échanger sur l'intendance chrétienne et son rapport avec ces activités.

Les enfants

Le long processus de toute une vie à la formation à l'intendance - au foyer, au sein de l'église domestique - se poursuit dans les programmes de formation religieuse de la paroisse et de l'école. Les enfants devraient être formés en respectant les fondements qui mènent à devenir de disciples chrétiens et à pratiquer l'intendance. Les enfants devraient avoir des occasions propices à la pratique des valeurs de l'intendance, y compris le partage généreux de leur temps, de leurs talents et de leurs biens, ainsi que le respect de l'environnement et la responsabilité que nous avons de faire bon usage des dons reçus du Seigneur. Au cours des dernières années, un ensemble de ressources pouvant servir à initier les enfants aux principes fondamentaux de l'intendance a vu le jour. Responsables de la pastorale, parents et enseignants devraient adapter ces ressources aux différents besoins des diverses paroisses et écoles, ainsi qu'aux familles, afin que la théologie de l'intendance soit intégrée à la formation religieuse de nos enfants.

III. L'INTENDANCE ET LE DÉVELOPPEMENT

Les stratégies de développement et de campagnes de souscription des diocèses, des paroisses, des écoles et autres organismes de l'Église devraient s'intégrer aux programmes d'intendance en vigueur. Aucune activité de développement ne devrait entrer en conflit avec les efforts de mise en place de l'intendance dans un diocèse ou une paroisse. Au contraire, grâce à une planification bien réglée, il en émanera de nouvelles occasions permettant aux gens de mettre en œuvre une pratique de l'intendance pertinente, tout en participant à la mission et aux activités pastorales de leur Église.

Un programme de développement diocésain ou paroissial comprend les éléments suivants : (1) **un plan fondé sur la spiritualité** accompagné d'un énoncé de mission, de buts et objectifs précis et de priorités de financement; (2) **un plan de communications** qui précise comment le diocèse, la paroisse, l'école ou l'organisme feront part régulièrement à leurs divers commettants internes et externes les buts et objectifs de sa mission et ses besoins de financement; et (3) **un programme de campagne de souscription fondé sur les principes de l'intendance et de développement**, qui précise comment le diocèse, la paroisse, l'école ou l'organisme va s'y prendre pour identifier des donateurs probables, établir de bonnes relations avec eux et solliciter des dons pour les programmes en marche, pour la création de fonds de réserve et pour financer des projets particuliers. Pour réussir, chacun de ces trois éléments doit être coordonné de près avec les efforts d'éducation à l'intendance et les autres activités de financement (appels annuels ou campagnes de financement) au niveau diocésain et paroissial.

LES DONS – QUELQUES LIGNES DIRECTRICES

Une question revient à tout bout de champ dans tout programme de soutien à l'Église : « Quel dois-je donner? » Suivent quelques suggestions qui devraient aider diocèses, paroisses, écoles et autres organismes d'Église à inciter individus, familles et communautés à déterminer, avec une plus juste pondération, quel pourcentage de leur revenu devrait être versé à la mission de l'Église.

Le programme d'intendance des diocèses et des paroisses devrait aider les individus, les familles et les communautés à mieux saisir pourquoi, dans un contexte d'adhésion totale à une forme d'intendance qui se veut planifiée, proportionnelle et fondée sur le sacrifice, il importe de se fixer des objectifs. Tous les intendants chrétiens doivent, après avoir prié, prendre en compte les nombreux dons qu'ils ont reçus de Dieu et décider de ce qu'ils entendent offrir en dons, et ce, en considérant ce qu'ils ont reçu dès la récolte des « premiers fruits » et non seulement à partir de ce qui reste après qu'auront été réglées toutes les autres obligations.

Une fois que les intendants chrétiens en sont arrivés à cette décision, on recommande que les individus et les familles contribuent à leur paroisse la moitié de leurs dons en temps, talents et biens; ils peuvent consacrer l'autre moitié aux autres œuvres religieuses, éducatives ou charitables méritoires. La quête diocésaine annuelle devrait faire partie de cette « autre moitié »; tandis que plusieurs diocèses suggèrent qu'une famille consacre un (1) pour cent de ses revenus nets à la quête annuelle de leur diocèse.

La pratique de la demande d'un 'don minimal' n'est pas conforme aux principes de l'intendance selon lesquels les membres de la communauté catholique sont invités à donner généreusement, non pas en fonction du besoin à combler, mais de leur besoin de donner, librement, joyeusement et sans contrainte par gratitude envers le Seigneur. Afin de se rendre conformes aux principes énumérés dans la lettre pastorale, les paroisses qui, actuellement, ont des exigences de contributions minimales, sont encouragées à adopter graduellement un programme d'intendance qui, écartant toute contribution minimale axée sur 'l'obligation' ou 'la culpabilité', insiste plutôt sur le don volontaire de temps, de talents et de biens.

De même, les programmes dont l'objectif premier consiste à augmenter les dons à « la quête du dimanche » et aux campagnes de souscription diocésaines ratent le rendez-vous du lien à établir entre l'intendance comme « manière de vivre », et les dons de « de temps, de talent et de biens » que, individuellement, les personnes offrent librement à leur Église par gratitude envers Dieu pour les nombreux bienfaits qu'il nous accorde.

Les programmes de dons annuels présentés par le diocèse ou la paroisse ne devraient jamais insister sur l'obligation des dons en argent, au point d'en obscurcir le contexte et la signification plus vastes de l'intendance. C'est pourquoi les programmes orientés sur les dons devraient toujours insister sur les façons par lesquelles l'intendance influence tous les aspects de la vie quotidienne de la personne chrétienne.

Les quêtes dominicales peuvent s'avérer une excellente occasion de faire valoir les principes de l'intendance. En plus de constituer un moyen de contribuer financièrement à la paroisse, l'enveloppe hebdomadaire peut servir d'expression concrète de l'offrande que, traditionnellement, chaque baptisé fait de sa personne à l'occasion de la célébration eucharistique.

LES DONNS ANNUELS

IL arrive souvent que les programmes d'intendance et de développement qui réussissent se trouvent parmi ceux qui comptent parmi leurs stratégies des façons d'encourager les donateurs à s'engager annuellement à faire des dons de temps, de talent et de biens à la paroisse, au diocèse, à leur école ou à d'autres organismes d'Église (p. ex. l'appel de fonds annuel en faveur des œuvres de charité catholiques).

Ces dernières années, des programmes de dons annuels ont commencé à remplacer certains rassemblements spéciaux et autres activités (y compris les jeux de hasard, les rencontres sociales) comme principal moyen d'obtenir des fonds pour les œuvres d'organismes religieux et sans but lucratif. Sur le plan national, cette tendance s'observe le plus souvent par le recours au « dimanche des engagements » ou au dimanche de l'appel de fonds diocésain. De plus, plusieurs écoles et agences catholiques ont également adopté cette façon de faire.

Les campagnes les plus réussies incitent les membres de la communauté catholique à prendre des engagements annuels en vue de soutenir l'œuvre de l'Église en tenant compte de leurs disponibilités de temps, de talent et de biens. Les programmes de don annuel encouragent également la pratique du concept de promesse d'engagement plutôt que celui du don unique, en incitant les gens à remplir leurs promesses en les répartissant dans le temps, selon les disponibilités qui leur conviennent le mieux : engagements hebdomadaires, mensuels, trimestriels, etc. De plus, les paroisses devraient encourager les individus et les familles à faire leur contribution même lorsqu'ils ne peuvent participer à la messe dominicale dans leur paroisse.

Tout programme annuel d'engagement à faire un don doit être compatible avec les principes d'intendance énoncés dans la lettre pastorale : *L'intendance : la réponse d'un disciple*. De plus, de tels programmes devraient inciter individus, familles et communautés à constater à quel point l'intendance sollicite une réponse qui émerge de la foi. Pour assurer que les programmes annuels d'engagement à faire un don seront compatibles avec les principes d'intendance, il importe que le personnel diocésain et paroissial, de même que les bénévoles, puisse, grâce à des moyens suivis mis à leur disposition, se former à l'intendance.

LES CAMPAGNES DE FINANCEMENT

Toute campagne de financement est soumise à un programme soigneusement préparé, bien structuré, fondé sur des besoins réels, et qui a pour objectif de collecter des montants substantiels, sur une période de temps précise. De telles campagnes servent habituellement à financer d'importants projets de construction ou de rénovation. À l'occasion, on peut également faire appel à cette méthode afin d'obtenir d'autres ressources financières en vue d'autres objectifs paroissiaux (p. ex. : éliminer une dette, créer un fonds de dotation ou de bourses d'études).

Quand il s'agit de campagnes de financement, des personnes bien renseignées et bien formées pour ce faire rencontrent d'autres membres de la paroisse ou du diocèse pour échanger sur le but de la campagne, dresser un tableau des besoins financiers de la paroisse ou du diocèse et répondre aux questions. Par la suite, individus et familles sont invités à faire des contributions à la campagne réparties sur un certain nombre d'années, et ce, en sus de leurs contributions annuelles à leur paroisse, leur diocèse ou à d'autres organismes d'Église.

Les campagnes de financement ne représentent qu'un moyen parmi d'autres que les individus et les familles peuvent choisir pour contribuer de leur temps, de leur talent et de leurs biens à l'Église.

Éléments d'une campagne de financement réussie

Une campagne de financement réussie comprend généralement les éléments suivants :

- **Une mise en situation et un argumentaire** qui présentent l'état actuel de la paroisse (ses forces, ses faiblesses, ses perspectives d'avenir et ses insécurités) et tout ce qui manifeste que la paroisse a un besoin pressant de financement. Cette étape de la planification précampagne sera d'autant plus facile à franchir que le diocèse ou la paroisse aura préparé un projet de pastorale bien à jour.
- **Un programme de communication** qui cherche à aider tous les diocésains et diocésaines, tous les paroissiens et paroissiennes à bien comprendre, à accepter et à s'engager à atteindre les buts en vue desquels la campagne est organisée. Idéalement, un programme de communication inclura (1) des rencontres personnelles avec des individus et des groupes clefs; (2) des rencontres avec le personnel, les bénévoles et d'autres groupes s'il y a lieu; (3) de la documentation imprimée et électronique qui fait le tour de la question et démontre comment seront comblés les besoins du diocèse ou de la paroisse; et (4) des rapports réguliers afin de bien renseigner les membres du diocèse ou de la paroisse sur le déroulement de la campagne à chacun de ses étapes. Il est essentiel que ces efforts de communication comprennent autant d'écoute que de prise de parole. On pourra éviter de

graves erreurs si, dès les premiers stages préparatoires de la campagne, les responsables diocésains ou paroissiaux se donnent la peine d'écouter attentivement ceux et celles à qui on demandera de participer à titre de bénévoles ou de donateurs. Une ouverture d'esprit permettant des changements raisonnables au cours des activités ou dans la planification de la campagne devrait contribuer énormément à créer une atmosphère propice à garantir le succès de la campagne.

- **Le repérage des principaux donateurs éventuels** en vue de la campagne financière devrait se faire dès le début, en même temps que la phase de communication, ainsi que l'élaboration de divers tableaux faisant état du nombre de principaux donateurs éventuels et l'éventail des montants qu'il faut obtenir. Cette démarche assurera que les personnes repérées comme donateurs importants éventuels pourront participer à cette importante phase de communication de la campagne. Aussi, cette phase de la campagne financière devrait donner lieu à la conscientisation au fait que l'intendance constitue une réponse qui émerge de la foi. Elle devrait également fournir aux principaux donateurs éventuels d'importantes occasions de participer à la mission de l'Église et de collaborer à ses ministères.
- **Une direction engagée.** Le succès d'une campagne intensive de financement dépend en grande partie de l'engagement que lui accordent l'évêque ou le curé, les principaux membres du personnel diocésain ou paroissial, les conseils consultatifs appropriés (conseil de pastorale, d'administration temporelle, comité de l'intendance, etc.), ainsi que d'autres groupes, selon les besoins. De plus, il y aura lieu de recruter de bons chefs bénévoles pour aider à planifier et mettre en œuvre la campagne.
- **Un plan détaillé et bien organisé.** Pour réussir, une campagne de financement doit être bien planifiée et se dérouler avec discipline. Une planification de campagne débute par une analyse de situation et comprend la cueillette de documents de fond, des projections financières et autres matériaux pertinents. Une fois que ces données sont rassemblées, et qu'un argumentaire est préparé et distribué aux bénévoles et donateurs éventuels (voir ci-dessus), la paroisse ou le diocèse dispose du matériel nécessaire pour entreprendre une étude de faisabilité, processus qui, habituellement, sert à établir si un organisme dispose de ressources et d'engagement suffisants pour réunir le financement souhaité.

Si l'étude de faisabilité conduit à des résultats positifs, le diocèse ou la paroisse procède au recrutement de sollicitateurs bénévoles, établit des démarches détaillées et fixe des dates limites précises, élabore les démarches appropriées à la sélection de donateurs éventuels, à la sollicitation de leurs dons et au remerciement pour leur générosité, ainsi qu'à la perception et à l'enregistrement des sommes promises durant la campagne.

On recommande aux diocèses et aux paroisses qui cherchent à recueillir plus d'un million \$ au cours d'une campagne de financement de retenir les services d'un conseiller juridique expert en campagne de souscription, afin qu'il fasse une étude de faisabilité de la campagne ou en supervise l'organisation et la mise en œuvre. Cependant, avant d'embaucher un avocat, diocèses et paroisses (y compris la personne désignée pour diriger la campagne) devraient rencontrer et interviewer les représentants d'au moins trois entreprises, et contacter les personnes recommandées par chacune des entreprises consultées. Ce travail de dépistage préliminaire serré peut aider diocèses et paroisses à profiter de l'expérience des autres et ainsi éviter de commettre des erreurs coûteuses en temps et en argent dans leur choix d'un conseiller juridique.

- **L'échéancier** : L'échéancier de la campagne de financement doit être établi de manière à ne pas nuire aux autres activités paroissiales ou diocésaines, notamment aux autres souscriptions annuelles. Dans certains cas, il peut être préférable de regrouper la campagne de financement avec la souscription annuelle de la paroisse ou du diocèse - surtout si on tient compte du surcroît de travail que cela peut imposer au personnel et aux bénévoles. Si tel est le cas, il importe de bien faire connaître aux bénévoles et aux donateurs éventuels les raisons pour lesquelles ces deux souscriptions ont été réunies. De plus, il importe d'insister sur le fait que l'intendance comprend autant les dons en temps et en talent que les dons en biens.

Une campagne de financement, diocésaine ou paroissiale, sera conforme aux principes exposés dans la lettre *L'intendance : la réponse d'un disciple*, à condition que la planification et les procédures établies soient conformes aux thèmes et aux convictions contenues dans la lettre pastorale des évêques, et que la documentation et les autres outils de communication viennent appuyer les enseignements et la pratique de l'intendance comme mode de vie. Afin de s'assurer qu'une campagne de financement est fondée sur le programme d'intendance diocésain ou paroissial et qu'elle sert à le consolider, il est important que le personnel et les bénévoles se familiarisent avec la théologie et les pratiques de l'intendance avant que soit entreprise ou mise en œuvre la planification de la campagne.

LA PLANIFICATION DES DONS

L'expression « don planifié » sert communément à désigner l'engagement que prennent des donateurs de transférer des biens d'immobilisation (y compris espèces, actions, certificats de dépôt, biens immobiliers, ou autres types de propriété personnelle) à un organisme reconnu de type religieux, éducatif ou charitable admissible. Habituellement, un don planifié se fait au moyen d'une entente formelle ou contractuelle et le principal ou les revenus du don deviennent accessibles à l'organisme seulement lorsque toutes les conditions du contrat ont été remplies (habituellement, lors du décès du donateur ou de son ayant droit). Normalement, les dons planifiés comptent parmi l'ensemble des biens accumulés dans la succession globale. En plus des avantages habituels associés aux dons de charité, il est fréquent que les ententes par dons planifiés soient souvent une source d'avantages fiscaux ou autres allocations au donateur.

Bien que le don planifié se fait le plus souvent par legs testamentaire, néanmoins, parmi d'autres formes de dons planifiés on retrouve les dons de biens immobiliers ou de polices d'assurance et de rentes viagères, ou encore une combinaison de ces ententes appelées 'dons différés'.

Caractéristiques des dons planifiés

Les principales caractéristiques des dons planifiés sont les suivantes :

- Les dons sont faits à partir des actifs immobilisés du donateur, alors que les autres dons sont faits à partir de son revenu courant.
- Quand il s'agit de décider d'offrir un don planifié et de choisir quelle forme d'entente il prendra, on doit d'abord se préoccuper des objectifs personnels et financiers du donateur.

- Selon le type de don planifié que le donateur choisit, l'organisme bénéficiaire pourrait avoir à assumer des responsabilités administratives ou fiscales (ce qui ne se produirait pas d'habitude dans le cas d'un don pur et simple).

Étant donné la conscientisation croissante à l'importance du fonds de dotation comme source essentielle de soutien des organismes religieux, éducatifs et charitables, il existe un rapport de pratique courante entre les dons planifiés et l'établissement de fonds de dotation. Étant donné que les dons planifiés constituent habituellement des dons provenant des biens accumulés, il n'est pas rare que le donateur préfère une forme ou l'autre de dotation ou d'objectif du capital qui permettra de le « garantir » à perpétuité.

Programmes de formation sur les dons planifiés

Plusieurs diocèses et paroisses organisent des colloques à l'intention des individus et des familles qui souhaiteraient en apprendre davantage sur les dons planifiés. Souvent, ces rencontres sont animées par des avocats ou autres professionnels de l'endroit qui, d'une part, s'y connaissent bien dans ce domaine devenu de plus en plus complexe et qui, d'autre part, sont au fait des particularités du droit canonique. On peut obtenir d'autres renseignements sur les dons planifiés en s'adressant au Catholic Stewardship Council (aux États-Unis) et auprès d'autres sociétés spécialisées dans le domaine des dons planifiés, tant en vue de leur mise en œuvre que la formation des personnes responsables.

Les activités visant à informer individus et familles sur les dons planifiés devraient être intégrées à l'ensemble du programme de formation à l'intendance du diocèse ou de la paroisse. Adroitement présenté comme moyen de mettre en pratique l'intendance responsable à leurs actifs accumulés et comme occasion d'offrir une contribution remarquable à la mission et aux ministères de l'Église, l'élaboration d'un programme de formation conçu en vue de la promotion des dons planifiés peut rendre un service à double volet aux membres de l'Église. D'abord, il peut leur rappeler leur responsabilité d'intendance envers la communauté et, en même temps, leur suggérer des moyens très pratiques d'augmenter leur revenu, de s'exempter d'impôts et de contribuer à l'Église.

C'est la rencontre en tête-à-tête entre les donateurs éventuels de dons planifiés et un délégué de l'Église expert en matière de dons planifiés qui constitue la meilleure façon d'inciter les gens à recourir aux dons planifiés. Il se peut également que cette démarche rende service aux individus et aux couples qui ont besoin d'aide en matière de planification testamentaire.

Ententes d'ordre juridique

Puisque plusieurs dons planifiés incluent des ententes de type juridique imposant des obligations juridiques au bénéficiaire ou qui pourraient exiger de la gestion administrative ou fiscale, tout diocèse, paroisse, école ou autre organisme lié à l'Église devrait s'informer auprès de l'autorité ecclésiastique appropriée avant de signer une entente ou un contrat qui pourrait entraîner des conséquences d'ordre juridique pour l'Église en vertu du droit civil ou ecclésiastique.

Fonds de dotation

Paroisses et écoles ne doivent pas créer de liens juridiques particuliers aux fins d'établir des fonds de dotation sans avoir d'abord obtenu l'autorisation de l'évêque diocésain. De plus en plus de diocèses ont établi des fondations diocésaines aux fins d'abord et avant tout d'obtenir, d'administrer et d'investir les dons reçus au profit des paroisses, des écoles et

autres organismes liés à l'Église. Ces fondations sont administrées par des investisseurs professionnels sous l'égide de l'évêque diocésain. Les divers fonds de dotation sont ainsi réunis pour le plus grand bénéfice de tous. Les diocèses et les paroisses qui aimeraient obtenir plus d'information à ce sujet sont priés de se renseigner auprès du Conseil catholique national sur l'intendance (États-Unis) ou auprès de la Conférence des économistes diocésains.

IV. FAIRE LA PROMOTION DES DONS DE TEMPS, DE TALENTS ET DE BIENS À LA PAROISSE ET AU DIOCÈSE: SEPT ÉTAPES POUR RÉUSSIR

La mission et les ministères de l'Église catholique des États-Unis exigent la participation personnelle et financière de toute la population catholique. Les propositions qui suivent se veulent un processus (ou liste de contrôle) en sept étapes pouvant aider évêques et curés, ainsi que les membres de leur personnel et leurs bénévoles à inciter avec succès les fidèles à consentir des dons en temps, talents et biens à leur paroisse ou à leur diocèse, et ce, conformément à la théologie de l'intendance et aux principes du développement.

PREMIÈRE ÉTAPE : LE TÉMOIGNAGE PERSONNEL

Puisque l'intendance dans l'Église est avant tout une manière de vivre, et non seulement un programme de soutien à l'Église, la démarche la plus efficace à entreprendre en vue d'en inciter d'autres à faire don de temps, de talent et de biens, c'est d'abord et avant tout le témoignage de vie des individus (membres du clergé, religieux, laïques) qui ont connu une conversion du cœur à la suite de leur engagement dans l'intendance. C'est pourquoi on encourage fortement les diocèses et les paroisses à fonder leurs programmes d'intendance et de développement sur le témoignage personnel de l'évêque, du curé, du personnel diocésain ou paroissial et des bénévoles. À titre d'exemple, le président d'une célébration liturgique pourrait s'engager lui-même à faire une contribution financière ou remplir une fiche d'engagement de temps, de talent, et de biens.

Les programmes d'intendance actuellement en usage dans les paroisses et les diocèses des États-Unis servent de très bons exemples de témoignages présentés par des membres du clergé et des laïques au cours des célébrations liturgiques dans les semaines menant à un week-end d'engagements financiers. Toutefois, pour garantir que l'intendance ne soit pas perçue simplement comme la campagne de souscription annuelle de la paroisse, il serait préférable que des thèmes reliés à l'intendance soient présentés tout au long de l'année. De même, les programmes de souscription annuels et autres activités du diocèse devraient devenir des occasions de présenter un témoignage personnel de l'évêque et de ses collaborateurs portant, d'une part, sur l'intendance en tant que réalité émergente de la foi et, d'autre part, sur leur vision de l'intendance. Il importe également que les responsables de la paroisse présentent leur bilan financier à un moment autre, de préférence quelques mois avant le dimanche de la présentation des dons associés à l'intendance.

DEUXIÈME ÉTAPE : L'ENGAGEMENT DES RESPONSABLES

Il faut absolument que l'évêque ou le curé s'y engage à fond, si le programme d'intendance et les efforts de développement diocésain et paroissial doivent connaître le succès escompté. De plus, dans la mesure du possible, paroisses et diocèses devraient mettre en œuvre des comités d'intendance actifs formés de représentants du clergé et du laïcat reconnus de la communauté et disposés à assumer la direction de l'intendance en ayant recours à la prière, l'étude, la réflexion et les échanges.

Les membres des équipes mandatées par l'évêque ou le curé devraient s'occuper (1) des programmes d'éducation et de formation à l'intendance et (2) de la surveillance des activités de sollicitation diocésaine et paroissiale servant à obtenir des dons de temps, de talent et de biens, ainsi que des contributions annuelles visant à améliorer le financement et à établir des fonds de dotation. On devrait avoir recours à un personnel ou des conseillers professionnels, si c'est nécessaire ou opportun, à condition que le permettent les ressources diocésaines ou paroissiales. Comme pour tous les autres aspects de la vie en Église, l'esprit de collaboration des responsables et la participation effective d'un grand nombre sont essentiels, si les efforts mis en œuvre en vue du programme d'intendance doivent réussir, et ce, tant sur les plans diocésain que paroissial.

TROISIÈME ÉTAPE : ACCUEIL, ÉVANGÉLISATION ET TRAVAIL DE PROXIMITÉ

Par la vitalité de leur foi et leur engagement envers les gens dans le besoin, les communautés reconnues pour leur vitalité inspirent les autres à participer à leurs œuvres et à contribuer généreusement à leur mission. C'est pourquoi les paroisses et les diocèses qui cherchent à promouvoir les dons de temps, de talents et de biens en vue de soutenir la mission et les œuvres de l'Église doivent d'abord se manifester en tant que communautés accueillantes et engagées tant dans l'annonce de la Bonne Nouvelle que dans le service des autres dans le besoin.

Les paroisses et les diocèses ne doivent pas être engagés dans l'accueil, l'évangélisation et le travail de proximité uniquement pour améliorer leurs chances de recruter des bénévoles ou collecter des fonds. Ces activités devraient se trouver dans le prolongement naturel de la mission de la paroisse ou du diocèse. Toutefois, il s'ensuit que paroisses et diocèses qui cherchent à intensifier la participation de leurs fidèles ou à percevoir des fonds supplémentaires feraient mieux de se pencher sur l'efficacité de leurs efforts sur les plans de l'accueil, de l'évangélisation et du service.

En tant que partie prenante de leur engagement envers l'intendance comme façon de vivre, les responsables des paroisses et des diocèses devraient inaugurer et mettre en œuvre des programmes d'intendance, sans rapport à l'Église en tant que telle : par exemple? la conservation des ressources naturelles, l'amélioration de l'environnement, des groupes de pression en vue de la défense et de la promotion des intérêts des pauvres et des personnes dans le besoin, la sauvegarde des valeurs familiales, etc.

En outre, en témoignage de la valeur de dons généreux autres qu'obligatoires ou nécessaires, diocèses et paroisses devraient essayer de faire des dons de temps, de talent et de biens à des gens et des causes (tant sur le plan local que de par le monde) qui dépassent le cadre de la capitation et des quêtes spéciales.

QUATRIÈME ÉTAPE : COMMUNICATION ET ÉDUCATION

Tous les programmes d'intendance et de développement en usage dans les diocèses et les paroisses des États-Unis exigent le recours à au moins un, voire plus d'un, moyen de communication électronique. Documents imprimés ou audiovisuels, programmes de télémarketing, comptabilité et autres outils de communications contemporaines servent d'appui aux lettres de l'évêque ou du curé, à la diffusion de témoignages, aux annonces du bulletin hebdomadaire, aux affiches et autres moyens traditionnels de communication.

Étant donné la compétition qui existe de nos jours pour gagner l'attention et le temps des gens, diocèses et paroisses qui désirent réussir sur le plan de l'intendance et du développement doivent prêter une attention toute particulière à la portée de leurs communications. C'est pourquoi des choix judicieux s'imposent quand il s'agit de « présenter sa situation » ou de « plaider sa cause » efficacement, d'autant plus que la plupart des diocèses et des paroisses disposent d'un budget fort limité en matière de communications. Il est donc fortement recommandé que diocèses et paroisses aient recours aux services de professionnels en communications (personnel et bénévoles) afin d'élaborer des programmes de communications qui tireront les meilleurs résultats des ressources disponibles.

CINQUIÈME ÉTAPE : LE RECRUTEMENT ET LA FORMATION DES BÉNÉVOLES ET LA RECONNAISSANCE POUR LES DONNÉS DE TEMPS ET DE TALENTS

Alors qu'on se rend compte de plus en plus à quel point les gens sont sollicités de toutes parts et de tous côtés, il est d'autant plus important de prêter une attention particulière au recrutement, à la formation des personnes qui donnent de leur temps et de leurs talents à leur paroisse ou au diocèse et de leur offrir la reconnaissance qu'ils méritent. Le recrutement de nouveaux bénévoles est essentiel à l'intendance des ressources humaines et financières de la paroisse ou du diocèse. En effet, le degré d'engagement des individus, des familles et des communautés dans la mission et dans les divers ministères de l'Église constitue l'un des signes les plus probants de la santé et de la vitalité de toute communauté de foi.

Afin d'assurer que le temps et les talents des bénévoles sont utilisés de manière respectueuse et judicieuse, diocèses et paroisses doivent investir temps et ressources budgétaires dans la formation continue des bénévoles. Ils devraient également mettre en œuvre des façons appropriées de reconnaître et célébrer l'apport précieux des dons de temps et de talents que des personnes contribuent à l'Église en se vouant à sa mission.

Il nous paraît nécessaire de trouver de nouvelles ressources et de documentation de formation nécessaires pour permettre aux diocèses et aux paroisses de mieux recruter et former leurs bénévoles et de leur manifester la reconnaissance qui leur est due. Afin d'assurer que les personnes qui font don de temps et de talents prennent la place qui leur est due et qu'elles ne sont pas éclipsées par les efforts portant sur la cueillette de dons en argent, on doit s'appliquer à souligner l'aspect de plus en plus important d'un programme d'éducation intégrale à l'intendance.

SIXIÈME ÉTAPE : L'INTENDANCE DES BIENS

Les diocèses et les paroisses qui veulent encourager leurs fidèles à contribuer généreusement à leurs diverses levées de fonds afin de subvenir aux besoins opérationnels et aux besoins spéciaux de leur diocèse ou paroisse, devraient d'abord s'assurer de mettre en pratique les idées énumérées dans les cinq étapes précédentes. Pour ce faire, ils pourront s'aider des cinq questions suivantes :

- Le diocèse ou la paroisse témoigne-t-il du fait que l'intendance est mode de vie?
- Les chefs de file sont-ils engagés à fond dans le programme et de l'intendance et du développement?

- Les individus et les familles de ce diocèse ou de cette paroisse s'impliquent-ils activement dans les ministères d'accueil, d'évangélisation et de service?
- Les moyens de communication du diocèse ou de la paroisse sont-ils adéquats?
- Enfin, les dons de temps et de talent sont-ils vraiment bien accueillis ou le diocèse ou la paroisse, sans le faire exprès, donne-t-il l'impression qu'ils s'intéressent seulement aux dons de biens?

Le diocèse ou la paroisse qui, s'évaluant sur ces questions, en toute franchise, en arrive à un bilan positif se trouvera en excellente posture pour inciter les fidèles à contribuer généreusement au soutien financier de la mission et des ministères de l'Église. En se fondant sur cette donne, le diocèse ou la paroisse saura mettre en œuvre des méthodes de financement qui respectent et viennent renforcer les thèmes d'intendance tels que la reconnaissance, la transparence, la générosité, ainsi que la reddition au centuple des biens au Seigneur.

Dans le contexte global d'intendance, diocèses et paroisses ne devraient pas hésiter à avoir recours aux pratiques de collectes des fonds qui suivent l'éthique la plus rigoureuse, afin de solliciter auprès des catholiques des contributions financières planifiées, proportionnelles et qui appellent au sacrifice. Pourvu que les moyens employés respectent la théologie et la pratique de l'intendance, les principes et les techniques professionnelles des campagnes de souscription peuvent contribuer en général aux efforts de mise en œuvre et d'élaboration du diocèse ou de la paroisse.

SEPTIÈME ÉTAPE : LA RESPONSABILITÉ

Pour réussir la mise en œuvre d'un programme d'intendance et de développement, le diocèse ou la paroisse doit manifester qu'il est engagé sérieusement sur le plan de la responsabilité, engagement responsable qui s'étend à la gamme complète des activités du diocèse ou de la paroisse : depuis les prises des décisions et leur exécution par le personnel diocésain ou paroissial, jusqu'à la gestion des fonds – leur collecte et leur utilisation. Il va de soi que la responsabilité se trouve le fondement de toute saine intendance.

Diocèses et paroisses sont incités à présenter des rapports annuels de leur intendance. Ceux-ci devraient être présentés de telle manière que soit mieux saisie la relation entre les ministères de l'Église et les opérations financières du diocèse ou de la paroisse. Les divers responsables devraient également profiter de leur rapport annuel pour rendre compte de leur gestion des ressources humaines (politiques relatives au personnel, juste rémunération, etc.), ainsi que des biens fonciers et des installations.

Tout engagement de responsabilité se reflétera dans les styles et les attitudes de l'évêque et des autres responsables des ressources humaines, matérielles et financières du diocèse ou de la paroisse. Tout comme le témoignage personnel, l'engagement de responsabilité est essentiel, s'il s'agit de donner un fondement solide à un programme d'intendance diocésain ou paroissial.

Les sept étapes dont il est question ici ne constituent pas une liste exhaustive de tous les programmes ou activités requis pour réussir la promotion des dons de temps, de talents et de biens. Cependant, l'expérience vécue dans divers diocèses et paroisses de plusieurs régions du pays nous indique que, si ces sept principes sont respectés, les catholiques répondent généreusement à l'invitation qui leur est faite de participer à la mission et aux ministères de l'Église.

LE MOT DE LA FIN

Reconnaissance envers les personnes engagées dans le ministère de l'intendance

Le présent manuel de ressources souligne bien les défis auxquels les paroisses et les diocèses ont à affronter alors qu'ils s'efforcent de donner suite aux idées contenues dans la lettre pastorale L'intendance : la réponse d'un disciple, publiée par la Conférence nationale des évêques catholiques des États-Unis, au mois de novembre 1992. Il reste toutefois un dernier mot à ajouter - c'est un mot de gratitude envers tous ceux et celles qui se sont engagés dans le ministère de l'intendance et du développement. Nous devons reconnaître toutes ces femmes et tous ces hommes pour qui l'intendance est à la fois un ministère et une vocation. Nous devons reconnaître les dons généreux de bénévolat sous forme de temps, d'efforts et d'énergie que consacrent généreusement à leurs diocèses et à leurs paroisses tant de personnes.

Tout particulièrement, nous exprimons notre gratitude envers les responsables de la pastorale diocésaine ou paroissiale - évêques, curés, personnes exerçant diverses fonctions pastorales et combien d'autres. Leur engagement dans l'intendance crée un environnement favorable à inciter nos communautés de foi à continuer la mission et le ministère de Jésus dans le monde d'aujourd'hui. À tous ceux et celles dont les vies reflètent le défi des disciples de Jésus en acceptant de s'engager dans l'intendance, merci pour votre témoignage de foi et de générosité. Comme le dit saint Paul dans sa lettre aux Philippiens :

« Je rends toujours grâce à mon Dieu quand je fais mention de vous : chaque fois que je prie pour vous tous, c'est toujours avec joie, à cause de ce que vous avez fait pour l'Évangile en communion avec moi, depuis le premier jour jusqu'à maintenant. Et puisque Dieu a si bien commencé chez vous son travail, je suis persuadé qu'il le continuera jusqu'à son achèvement au jour où viendra le Christ Jésus » (Phil 1, 3-6).

QUELQUES NOTIONS CLEFS

Suivent quelques définitions de notions clés et de termes relatifs à l'intendance, la philanthropie, au développement et aux collectes de fonds présentées en vue de distinguer les ressemblances et les différences entre des notions importantes qui, trop souvent, sont perçues comme interchangeable.

RESPONSABILITÉ

Au centre de notre intelligence de l'intendance et du développement se pose la notion de responsabilité. Diocèses, écoles et autres organismes liés à l'Église, qui recherchent de toute urgence à se doter de ressources humaines et financières, ont besoin de démontrer que leurs programmes et leurs services se distinguent vraiment sur le plan des secours spirituels, éducatifs et sociaux à apporter aux gens qu'ils desservent. Ils doivent également, en vue d'inciter les investisseurs, faire la preuve de leur potentiel de stabilité et de croissance à long terme. Ces conditions constituent une exigence de base en ce qui concerne l'intendance et le développement, si l'organisme doit pouvoir rendre compte de son utilisation du temps, des talents et de biens qui lui sont confiés. Au fur et à mesure que se multiplient les demandes de dons (et que la compétition se fait plus serrée), la responsabilité deviendra un indice de plus en plus manifeste que l'organisme mérite qu'on y investisse.

COMMUNICATIONS

S'assurer que les membres de la famille diocésaine ou paroissiale sont bien renseignés dans notre univers de communications de masse et de technologie des communications de plus en plus sophistiquée exige beaucoup plus que la publication d'articles dans le journal diocésain, des annonces dans le bulletin paroissial, des lettres circulaires ou un bulletin de nouvelles occasionnel.

Les communications de qualité résultent d'un travail ardu et d'une planification soignée. Elles dépendent également d'un investissement significatif de la part du diocèse, de la paroisse, de l'institution scolaire ou de tout autre organisme relié à l'Église. De nos jours plus que jamais, des questions importantes doivent être communiquées de manière la plus personnelle possible au moyen de rencontres de groupe ou individuelles, de lettres personnelles et d'appels téléphoniques, ainsi que par un grand déploiement de moyens techniques – imprimés, envois électroniques et supports audiovisuels. De plus, vu la mobilité des gens aujourd'hui, les articles informationnels devraient être communiqués à répétition et par des médias multiples, afin que, si tel ou tel moyen de communication n'atteint pas certaines personnes, celles-ci puissent être informées par le biais d'autres sources de renseignements.

Si nos efforts ont comme but de créer une communauté qui comprend, accepte la mission et s'y engage pour faire siens les objectifs poursuivis par le diocèse, la paroisse, l'école ou tout autre organisme, il nous faut développer des formes de communications qui arrivent à renseigner, inviter et motiver les gens à partager notre mission. En tant que communauté catholique qui arrive au seuil du millénaire, les occasions et les défis qui nous sont offerts sur le plan des communications sont stupéfiants. Notre façon de répondre à ces défis aura un impact significatif sur nos activités d'évangélisation et d'éducation religieuse ainsi que sur toutes nos activités portant sur l'intendance et le développement.

DÉVELOPPEMENT

Parler de développement, c'est se référer à un programme de croissance méthodique ou planifiée selon lequel un organisme religieux, éducatif ou caritatif tend la main à ses divers commettants en les invitant à poursuivre ses objectifs actuels et à long terme. Cette définition implique que, pour réussir, tout programme de développement exige la coordination et l'intégration de trois démarches essentielles : la planification, les communications et les collectes de fonds.

COLLECTES DE FONDS

Contrairement à la notion d'intendance qui se présente comme un mode de vie impliquant tous les aspects de la vie quotidienne de la personne chrétienne, la collecte de fonds constitue un ensemble spécifique d'activités conçu en vue de soutenir la mission et les objectifs d'un diocèse, d'une paroisse ou de tout autre organisme d'Église. La collecte de fonds constitue une discipline. Il s'agit d'un effort planifié et organisé en vue de trouver des bénévoles et des bienfaiteurs, de bâtir des relations solides entre les gens, et de solliciter des dons de temps, de talents et de biens en vue de soutenir la mission et les objectifs spécifiques de l'organisme. Bien qu'il existe plusieurs types d'activités reliées aux collectes de fonds, les efforts de collecte de fonds pour venir en aide aux organismes bénévoles se présentent en deux grandes catégories : les collectes directes et les collectes indirectes.

Les collectes de fonds directes

On entend par collecte de fonds directe toute sollicitation qu'adresse un organisme directement à des donateurs éventuels en vue d'offrir de leur temps, de leurs talents ou de leurs biens au profit d'un organisme à caractère religieux, éducatif ou charitable. Habituellement, les collectes de fonds directes se présentent sous diverses formes : des campagnes de financement annuelles, afin de disposer des fonds libres de toute restriction en vue de financer des programmes et des activités courantes; des appels d'appui financier particulier en vue de financer des projets ou des activités particulières ou à court terme; des campagnes pluriannuelles destinées à des projets majeurs comme la construction d'un édifice; des programmes de dons planifiés (testaments, fiducies, biens immobiliers, etc.) associés parfois aux fonds de dotation.

La collecte de fonds directe a comme avantage principal de favoriser la création de solides liens personnels entre le donateur et l'organisme qui sollicite du soutien. Quelle que soit la forme de collecte retenue, l'organisme qui sollicite des appuis doit planifier minutieusement sa campagne, présenter sa cause de manière convaincante et irréfutable, et 'solliciter les dons' de manière à la fois appropriée et efficace.

Bien que la plupart des organismes de bienfaisance aient recours à des de collectes de fonds tant directes qu'indirectes, la croissance des besoins financiers et la concurrence accrue entre les divers organismes pour obtenir la faveur des donateurs ont mené plusieurs organismes à faire davantage appel aux méthodes directes de financement, qui s'avèrent généralement plus efficaces que les méthodes indirectes.

Les collectes de fonds indirectes

On entend par collecte de fonds indirecte toute sollicitation qu'un organisme adresse aux donateurs afin d'acheter des biens ou des services (revues, bonbons, diners-bénéfices, etc.) et dont les profits nets sont versés à un organisme religieux, éducatif, ou charitable. Ces méthodes de collectes de fonds donnent lieu à plusieurs avantages sociaux, dont la création d'un esprit communautaire plus étroit entre les employés et les bénévoles. Toutefois, les activités elles-mêmes ne créent pas nécessairement de liens plus étroits entre les donateurs et l'organisme qui sollicite leur aide. En général, les méthodes indirectes s'avèrent plus efficaces lorsqu'il s'agit de collecter de plus petites sommes (ce qui engage peu ou pas de frais) plutôt que de montants plus importants. Par exemple, si l'objectif est d'aller chercher 500 \$, la méthode indirecte (comme, par exemple, une vente de pâtisseries) peut très bien être suffisante. Par contre, si l'objectif est de recueillir 50 000 \$ il faudra peut-être y consacrer un montant énorme de temps, d'efforts et d'énergie en vue d'atteindre l'objectif aux moyens de méthodes indirectes.

GÉNÉROSITÉ ET DON DE SOI

En plus de favoriser la progression du sens des responsabilités, les programmes d'intendance et de développement partagent comme valeur ou conviction que le don de soi favorise la santé spirituelle et la vitalité de l'individu, de la famille ou de la communauté. De plus, tout programme professionnel de collecte de fonds qui respecte les règles de l'éthique reconnaît que les besoins de la grande famille humaine obligent tant les individus que les groupes à dépasser la proximité de leurs propres foyers, de leurs voisinages et de leurs communautés immédiates et tendre la main vers les personnes dans le besoin pour ainsi verser des contributions au bien commun, ce qui serait impossible autrement.

Comme pour tout aspect de la vie chrétienne, nous tenons souvent pour acquis le don de soi et nous oublions que la collecte de fonds n'est jamais un but en elle-même. Ainsi, bien qu'il ne faille jamais oublier les différences importantes qui existent au nombre des notions d'intendance et de développement, il importe également de comprendre que ces notions ne sont pas compatibles avec des stratégies qui cherchent à collecter des fonds par le recours à des mesures excessives de pression ou de culpabilité, et qui, par surcroît, sont incompatibles avec le mensonge ou la fraude. En effet, bien comprises et bien mises en pratique, les notions d'intendance et de développement se situent dans la suite d'une longue tradition de générosité et de service qui devrait faire l'orgueil de tout chrétien et de tout citoyen.

PHILANTHROPIE

La philanthropie peut se définir comme toute action volontaire menée pour le bienfait de la société. La philanthropie (littéralement : « amour de l'humain ») réfère à cette disposition qui incite individus et communautés à vouloir se donner sans autre motif que celui de secourir les autres. Comme l'intendance, la philanthropie inclut la notion de bénévolat, c'est-à-dire, « sagesse et travail », ainsi que dons de ses biens. Parmi les traits distinctifs de la culture américaine, on retrouve des traditions philanthropiques qui en réponse aux besoins communautaires ont été développées dans toutes les régions des États-Unis. Depuis quelques années, au fur et à mesure que s'est amenuisée l'aide gouvernementale, organismes de bienfaisance, du monde de l'éducation et des arts, ainsi que de nombreux organismes de bénévolat ont dû se fier aux généreuses contributions provenant de philanthropies

d'individus, de corporations ou de fondations. C'est ainsi que des organismes tels que *Independent Sector* ont vu le jour pour rappeler à tous les Américains que le maintien de la tradition philanthropique ne relève pas seulement d'une élite fortunée, mais qu'il s'agit d'un devoir de société qui incombe à toute la population. Dans la tradition grecque orthodoxe, la philanthropie revêt un sens religieux qui s'approche de notre notion d'intendance.

PLANIFICATION

Pour réussir à développer suffisamment de ressources humaines et financières en vue d'accomplir sa mission, toute institution telle qu'un diocèse, une paroisse, une école ou tout autre organisme d'Église doit planifier. Toute planification a comme but de servir de guide en répondant aux questions fondamentales suivantes :

- Qui sommes-nous? Quelle est notre mission première?
- Qu'est-ce qui nous distingue comme diocèse, comme paroisse ou autre organisme d'Église? Quelles valeurs privilégions-nous alors que nous voulons montrer qui nous sommes?
- Qu'est-ce que nous voulons faire? Quels sont nos buts à long terme?
- Comment pouvons-nous atteindre nos buts? Quels sont nos principaux objectifs?
- Quels moyens précis entendons-nous prendre afin d'atteindre nos objectifs?
- Comment évaluer nos succès et nos échecs (responsabilité)?

Toute planification qui peut répondre simplement et honnêtement à ces questions fondamentales atteindra deux importantes fonctions : (1) établir les orientations de tous les programmes et activités du diocèse, de la paroisse ou de tout autre organisme associé à l'Église (2) servir de guide à toutes les activités reliées à l'intendance et au développement en donnant le ton aux communications à adopter et en fixant les priorités des collectes de fonds.

RÔLE DES LEADERS

Le succès des programmes d'intendance et de développement dépend de l'engagement actif de tous les membres de la direction de l'organisme (évêque, curé et autres responsables), et de leur volonté de travailler en équipe. Selon la définition traditionnelle des tâches, le succès de l'équipe d'intendance et de développement dépend de la participation et de l'interaction des membres de la direction telles que décrites ci-dessous :

- **Bureau de direction**

(l'évêque, le curé, et autres membres du bureau)

Responsable d'exprimer clairement la mission et les buts de l'organisme; de repérer les endroits propices aux investissements; de planifier; de garantir la responsabilité des activités; et de solliciter les dons importants.

- **Responsables bénévoles**

(membres de conseils et de comités; autres responsables laïques) Personnes chargées de fournir conseils et suggestions quant aux politiques à adopter; de représenter devant le bureau de direction les besoins et les intérêts de la collectivité; de souscrire aux divers programmes; de valider les ressources des besoins; de préconiser l'appui de la collectivité et de solliciter des dons importants.

- **Membres du personnel**

(personnes rémunérées, p. ex. directeur du développement diocésain, ou autres bénévoles) Les responsables de la coordination de l'ensemble des activités d'intendance et de développement, y compris les programmes de formation à l'intendance; la surveillance et la mise à jour de la planification à long terme; la mise en œuvre et la progression des stratégies de communication; la sollicitation de dons importants; l'organisation des activités portant sur les campagnes de souscription annuelles et des campagnes pluriannuelles et mises en œuvre aux fins de créer des fonds de dotation.

Tenant compte de la grandeur du diocèse, de la paroisse ou de l'organisme, les trois niveaux de direction (bureau, personnes rémunérées et bénévoles) exigeront plus ou moins de personnes concernées, tant rémunérées que bénévoles, dont l'engagement dans la formation à l'intendance et dans les divers programmes de collectes de fonds est essentiel au succès de tout programme de développement. La notion d'esprit d'équipe illustre très bien que le succès des efforts de développement ne dépend jamais d'une seule personne (rémunérée ou bénévole) dont la tâche se limite à « aller chercher de l'argent ». C'est donc dire que, intégré dans la responsabilité de l'intendance reliée à tout diocèse, toute paroisse, toute institution éducative ou tout autre organisme, devrait se trouver, dans la description de tâche de chaque personne concernée, un aspect quelconque de l'ensemble de la fonction de développement.

INTENDANCE

Qui donc est intendant chrétien? Celle ou celui qui accueille les dons de Dieu avec gratitude, les administre de manière responsable, les partage avec les autres dans un esprit de justice et d'amour et, les ayant fait fructifier, les rend au Seigneur.

TALENTS

Si l'intendance veut dire prendre soin de tous les dons de Dieu et les partager, il s'ensuit que l'intendance du don de talent consiste à favoriser, développer et faire bon usage des habiletés et des traits accordés par le Seigneur qui permettent de définir « qui nous sommes » individuellement, en tant que personnes. La plupart d'entre nous savent ce qu'on entend par faire une contribution en espèces ou un don de notre temps précieux, mais qu'est-ce qu'on entend au juste par agir en bon gestionnaire du talent?

Nos talents sont les grâces spéciales que toute personne reçoit d'un Dieu tenu pour créateur généreux qui se réjouit de la diversité et de l'abondance de sa création. Lorsque nous nous offrons comme bénévoles au sein de notre paroisse ou de notre diocèse, ou pour aider un voisin aux prises avec une tâche difficile, alors, nous offrons beaucoup plus que notre temps. Nous offrons également nos talents, c'est-à-dire un peu de nous-mêmes, certains traits qui nous caractérisent et nous distinguent en tant qu'êtres humains. C'est ce que nous nommons

« nos talents », ces dons reçus pour lesquels nous sommes particulièrement doués et que nous aimons offrir. En mettant nos talents au service des autres, nous leur offrons un don encore beaucoup plus précieux que de notre temps ou de nos ressources financières. Nous leur offrons un peu de nous-mêmes - un partage de notre intimité, de « qui nous sommes », et ce, au bienfait d'autres personnes.

Paroisses, écoles, agences ou organismes divers associés à l'Église [des États-Unis] sont gratifiés de milliers de bénévoles qui partagent leurs talents avec les autres. Les répertoires des services que nombre de paroisses publient chaque année font foi de centaines de façons dont s'y prennent les gens pour offrir effectivement d'eux-mêmes: par exemple, en visitant les malades, en préparant des repas, en servant de conseillers aux jeunes ou en siégeant aux conseils de paroisses. Ces dons de leurs personnes sont tout aussi importants que leurs contributions financières en vue de soutenir le ministère ecclésiastique.

TEMPS

Une véritable compréhension de l'intendance commence, d'une part, par une bonne gestion du temps et, d'autre part, par un généreux partage de ce temps qui nous est accordé. C'est pourquoi l'intendance du temps implique une prise de conscience du fait que le temps ne nous appartient pas, et chaque individu n'en reçoit qu'une quantité limitée. Si donc nous voulons atteindre une juste intendance de notre vie physique, émotive, spirituelle et intellectuelle, il nous faut planifier un programme soigné qui permet de partager équitablement notre temps entre le travail, le repos, les loisirs et la prière.

Au sein de notre société si trépidante, le temps se trouve certes l'un des dons les plus précieux qui nous sont accordés. Notre façon d'en disposer sert sans doute d'indice le plus clair de notre cheminement en tant que disciple du Christ.

BIENS

L'intendance authentique se définit par le soin que nous prenons à partager ce que nous possédons et tout ce que nous sommes – notre temps, nos talents et nos biens. Pourquoi est-ce si important de partager nos biens?

L'argent et tous les biens que nous possédons (notre trésor accumulé) sont des dons que Dieu nous accorde pour que nous les fassions fructifier et les partager généreusement pour notre propre bienfait et celui des autres. Il importe que nous partagions notre argent et tous nos biens matériels pour deux raisons : d'abord, parce que toutes les bonnes choses que Dieu a créées (l'argent compris) sont voulues pour être partagées et ensuite, parce que chacun de nous a un besoin de donner inné.

Pourquoi devons-nous faire des dons? Nous devons faire don de nos biens aux individus et aux familles dans le besoin, à l'Église et à d'autres organismes de bienfaisance méritoires, parce que faire don de nos biens réjouit notre âme et nous permet de rendre grâce pour tout ce que nous avons reçu d'un Dieu qui nous aime.

« Combien dois-je donner? » Voilà une question qui revient le plus souvent lors des séances de formation à l'intendance. Du point de vue de l'intendance, on doit répondre : *Rien ni personne ne nous oblige à donner quoi que ce soit.* « Combien est-ce que je désire donner? »

Voilà la vraie question qu'implique l'intendance. L'intendance ne suppose pas qu'on fasse un don minimal, mais plutôt un don maximal. C'est plutôt faire un don à la mesure de nos capacités aussi souvent que possible : un don du cœur, parce que nous sommes de généreux intendants qui veulent partager notre temps, nos talents et nos biens avec les autres.

Il est souvent question en parlant d'intendance (ou de dons associés à l'intendance) de la « dîme biblique » (faire don de dix pour cent de ses revenus) et autres règles qui peuvent nous servir de guide à notre générosité. En tant que disciple de Jésus, il incombe à chaque personne de prendre part au soutien de l'Église et de contribuer généreusement à la construction du Corps du Christ. La lettre pastorale des évêques, *L'intendance : la réponse d'un disciple* ne met pas l'accent sur la « dîme » (donner un pourcentage requis de ses revenus), mais sur le fait de donner chacun suivant ses moyens. La lettre nous défie d'être les intendants fidèles non seulement des montants que nous contribuons, mais également de l'usage que nous faisons de toutes nos ressources.

APPENDICE III

Ressources

Note : Cette bibliographie vous est offerte à titre de renseignement

STEWARDSHIP PUBLICATIONS

A Steward Reflects™ by Sharon Hueckel. Our Sunday Visitor. A series of letters looking at Holy Mass and Catholic life from a steward's point of view.

Catholic Stewardship: Sharing God's Gifts by Colleen Smith. Our Sunday Visitor.

La Corresponsabilidad: Los Discípulos Responden-Una Guía Práctica para Orentadores Pastorales (Spanish edition of Stewardship: Disciples Respond-A Practical Guide for Pastoral Leaders). International Catholic Stewardship Council.

Created and Called: Discovering Our Gifts for Abundant Living by Dr. Jean Trumbauer. Augsburg Fortress.

Creating a Stewardship Council by Marilyn Judd. The Liturgical Press.

Called to Be Stewards: Bringing New Life to Catholic Parishes by Patrick McNamara. The Liturgical Press.

Disciple as Steward by Sharon Hueckel. Sheed & Ward Publications.

El Significado Espiritual de la Administración de Nuestro Tiempo, Talento y Tesoro Como Bienes de Dios (Spanish edition of The Life of the Christian Steward: A Reflection on the Logic of Commitment). International Catholic Stewardship Council.

Generous Living: Finding Contentment Through Giving by Ron Blue. Zondervan Publishing House.

Gladly Will I Spend and Be Spent: A Brief History of the National Catholic Stewardship Council, 1962-1997. International Catholic Stewardship Council.

The Good Steward by Daniel Conway. Newsletter columns focusing on stewardship.

Grace in Action. Our Sunday Visitor. Monthly newsletter focusing on stewardship.

The Heart of Stewardship: Sacrificial Giving (videotape), produced by the Rev. Msgr. Joseph Champlin (Episcopal priest) with Francis and Barbara Scholtz. The Liturgical Press.

How to Present a Ministry Fair: A Stewardship Celebration of Time and Talent by Rita McCarthy Swartz. Sheed & Ward Publications.

ICSC Resource Journal. Jubilee 2000; Winter 1994; Summer 1995; Spring 1997; Spring 1998; Spring 1999. International Catholic Stewardship Council.

The Life of the Christian Steward: A Reflection on the Logic of Commitment. International Catholic Stewardship Council.

Listen Up. World PrayerNet. A parish program designed to encourage daily prayer.

Ora Siempre y No Te Desanimas-San Lucas 18:1- Un Tesoro de Oraciones Privadas para el Administrador Cristiano de los Bienes de Dios (Spanish edition of Pray Always and Never Lose Heart-Luke 18:1-A Treasury of Prayers for the Christian Steward). International Catholic Stewardship Council.

Parish Accountability and Reporting: Cornerstones of Stewardship by Rita McCarthy Swartz. Sheed & Ward Publications.

Pray Always and Never Lose Heart-Luke 18:1- A Treasury of Prayers for the Christian Steward. International Catholic Stewardship Council.

Sacrificial Giving by the Rev. Msgr. Joseph Champlin. The Liturgical Press.

Sharing the Ministry: A Practical Guide for Transforming Volunteers into Ministers by Jean Trumbauer. Augsburg Fortress.

Sharing Gifts: A Spirituality of Time, Talent, and Treasure by the Rev. Msgr. Joseph M. Champlin. The Liturgical Press.

Sharing Treasure, Time and Talent by the Rev. Msgr. M. Champlin. The Liturgical Press.

Sixty-Second Stewardship Sermons by the Rev. Msgr. Joseph M. Champlin. The Liturgical Press.

Steward Saints for Every Day/Santos Administradores de los Bienes de Dios para Todos las Días (English/Spanish edition). International Catholic Stewardship Council.

The Steward's Way: A Spirituality of Stewardship by C. Justin Clements. Sheed & Ward Publications.

Stewardship. Parish Publishing. A monthly newsletter focusing on stewardship.

Stewardship: A Parish Handbook by C. Justin Clements. Liguori Publications.

Stewardship-A Partnership with God. Channing L. Bete Company.

Stewardship and You. Channing L. Bete Company.

Stewardship-A Way of Life. Channing L. Bete Company.

Stewardship and Development Guidelines for a Diocesan Office. International Catholic Stewardship Council.

Stewardship and Development in Catholic Dioceses and Parishes-Resource Manual. United States Conference of Catholic Bishops.

Stewardship and Sacrificial Giving: Answers to Your Questions by Francis Scholtz. The Liturgical Press.

Stewardship by the Book by Sharon Hueckel. Sheed & Ward Publications.

Stewardship: Disciples Respond-A Practical Guide for Pastoral Leaders (English edition). International Catholic Stewardship Council.

The Stewardship Rosary. International Catholic Stewardship Council.

Stewardship: A 3-D Way of Life-The Money-Back Guarantee (videotape). United States Conference of Catholic Bishops.

Sustaining and Strengthening Stewardship by James Kelley. The Liturgical Press.

To Be a Christian Steward-Summary of the U.S. Bishops' Pastoral Letter on Stewardship. United States Conference of Catholic Bishops.

25 Ways to Help Your Parish. Our Sunday Visitor.

Why Catholics Don't Give . . . and What Can Be Done About It by Charles Zech. Our Sunday Visitor.

Why Your Church Needs You. Channing L. Bete Company.

RESOURCES FOR CHILDREN AND TEENS

Catholic Teen Survival Guide. A set of books helping teens learn to serve others. Youth Ministry Direct.

Children of the Light (videotape). Holy Childhood Association.

Children's Stewardship Manual (English edition). International Catholic Stewardship Council.

Choices and Challenges: Stewardship Strategies for Youth by Dan R. Dick. Discipleship Resources Distribution Center.

Choices: Living and Learning in God's World. Stewardship for youth ages thirteen and older. Presbyterian Church (U.S.A.).

Count Your Blessings by Donna D. Cooner. Tommy Nelson Publishing.

50 Simple Things Kids Can Do to Save the Earth. EarthWorks Press.

52 Ways to Teach Children to Pray by Nancy Williamson. Rainbow Publishers.

Generosity (videotape). Vision Video.

The Gift by Bishop Robert F. Morneau. Paulist Press.

The Giving Tree by Shel Silverstein. Harper Collins Publishers.

God, Kids, and Us by Janet Marshall Eibner and Susan Graham Walker. Morehouse Publishing.

God's Best Gift by Sally Anne Conan. Paulist Press.

Goodnight Blessings by Karen Mezek. Tommy Nelson Publishing.

Gratitude Attitude (videotape). Vision Video.

The Kids' Book of Prayers About All Sorts of Things (Chapter 1, "Prayers of Thankfulness") by Elizabeth and David Heller. Pauline Books & Media.

Manual Sobre la Administración de los Bienes do Dios para Niños (Spanish edition of Children's Stewardship Manual International Catholic Stewardship Council.

Moldy Goldy (videotape). Vision Video.

My Allowance by David Royle. Me & Mi Books.

Special Places: Taking Care of God's World. Mission Interpretation and Promotion, Stewardship and Communication Development Unit. Eleven-minute video on caring for God's creation.

Stewardship: A 3-D Way of Life-Not for Adults Only (videotape). United States Conference of Catholic Bishops.

Stewardship: Creating the Future, Horizons Senior High Parish Religion Program, Level Four by Marilyn Kielbasa. St. Mary's Press.

Stewardship Programs for Children and Youth by Rita McCarthy Swartz. Sheed & Ward Publications.

Stewardship Tools for Teens. Youth Ministry Direct.

Teaching Our Youth to Share by the Rev. Msgr. Joseph Champlin. The Liturgical Press.

Thank You God by Sally Anne Conan. Paulist Press.

The Wise Steward Series (scriptographic coloring and activity books for children). Channing L. Bete Company.

The World God Made by Donna D. Cooner. Tommy Nelson Publishing.

PASTORAL LETTERS

Stewardship: A Disciple's Response-A Pastoral Letter on Stewardship. United States Conference of Catholic Bishops.

Sharing the Manifold Grace of God-A Pastoral Letter of the Argentine Episcopal Conference in Support of the Church's Work of Evangelization. Argentine Episcopal Conference.

DIOCESAN STEWARDSHIP MATERIALS

The ABC's of Stewardship for Children and Youth. The Archdiocese of Oklahoma City, Office of Stewardship and Development, P.O. Box 32180, Oklahoma City, OK 73123. Phone: 405-721-5651. Fax: 405-721-5210. www.catharchdioceseok.org

Characteristics of a Christian Steward. Personal reflection booklet on ten characteristics of a steward. Diocese of Wichita, Stewardship Office, 424 North Broadway, Wichita, KS 67202. Phone: 316-269-3900. www.cdowk.org

Children's Activity Pages. Diocese of Rockville Centre, Parish Stewardship Office, 200 West Centennial Avenue, Suite 202, Roosevelt, NY 11575. Phone: 516-379-4055. Fax: 516-379-4234. www.drvc.org

Come and You Will See. Archdiocese of Denver, Pastoral Center, 1300 South Steele Street, Denver, CO 80210. Phone: 303-715-3131. Fax: 303-715-2046. www.archden.org

Curriculum on Stewardship and Children's Stewardship. Education Committee, Archdiocese of St. Louis, The Catholic Center, 4445 Lindell Boulevard, St. Louis, MO 63108. Phone: 314-533-1887. Fax: 314-533-1889. www.archstl.org

Give Gratefully (videotape). Diocese of St. Augustine, Office of Stewardship, P.O. Box 24000, Jacksonville, FL 32241. Phone: 904-262-3200. Fax: 904-262-4779. www.dosaonline.com

God's Love Grows and Grows: Christian Stewardship-Growing in God's Love. Archdiocese of Cincinnati, Office for Financial Development, 100 East 8th Street, Cincinnati, OH 45202. Phone: 513-421-3131. www.catholiccincinnati.org

Good Things Are for Sharing: A Curriculum Guide in Stewardship for the Elementary School Level. · From the Heart: A Curriculum Guide in Stewardship for Middle and Senior High School Levels. · Sharing Our Gifts of the Heart: A Curriculum Guide for Stewardship in CCD Classes. Archdiocese of Louisville, Office of Stewardship and Development, P.O. Box 1073, Louisville, KY 40201. Phone: 502-585-3291. Fax: 502-585-2466. Website: www.archlou.org

Lesson Plans for Religious Education Programs and Schools. Diocese of Covington, Stewardship and Mission Services, P.O. Box 18548, Erlanger, KY 41018. Phone: 859-283-6258. Fax: 859-283-6334. www.covingtondiocese.org

Let the Children Come to Me. Diocese of Charlotte, Office of Development, 1123 South Church Street, Charlotte, NC 28203. Phone: 704-370-3301. Fax: 704-370-3378. www.charlottediocese.org

Little Hands, Building Big. Archdiocese of Santa Fe, Office of Stewardship and Evangelization, 4000 St. Joseph's Place NW, Albuquerque, NM 87120. Phone: 505-831-8152.

Stewardship Lesson Plans. Ed Laughlin, Diocese of Palm Beach, P.O. Box 109650, Palm Beach Gardens, FL 33410. Phone: 561-775-9500. Fax: 561-775-9556. www.diocesepb.org

Stewardship: Section 8-Stewardship for Children and Youth. Diocese of Orange, Chancellor's Office, P.O. Box 14195, Orange, CA 92863. Phone: 714-282-3000. Fax: 714-282-3029. www.rcvo.org

T3 = Thanking God: Teaching the Gospel Value of Stewardship. Diocese of Sioux City, P.O. Box 3379, Sioux City, IA 51102. Phone: 712-255-7933. Fax: 712-233-7598. www.scdioocese.org

Thanking God. Archdiocese of New Orleans, Development Office, 1000 Howard Avenue, Suite 700, New Orleans, LA 70113-1903. Phone: 504-596-3045. Fax: 504-596-3068. www.catholic.org/neworleans/archdiocese.html

Thanks and Giving. Archdiocese of Baltimore, Development Office, 320 Cathedral Street, Baltimore, MD 21201. Phone: 410-547-5381. Fax: 410-625-8485. www.archbalt.org/development

Youth Stewards in Formation. Diocese of Wichita, Office of Development, 424 North Broadway, Wichita, KS 67202. Phone: 316-269-3900. Fax: 316-269-3902. www.cdowk.org

Youth Stewardship Program. Diocese of Toledo, Church Development, P.O. Box 985, Toledo, OH 43696. Phone: 419-244-6711. Fax: 419-244-4791. www.toledodiocese.org

CONTACT INFORMATION

American Church, P.O. Box 3120, Youngstown, OH 44513-3120. Phone: 800-250-7112. Fax: 800-745-1107. www.americanchurch.com

- Offering envelopes for children and teens; bookmarks; activity books
- Stewardship videos based on the parables (grades K-3)

American Paper Products Company, Inc., 8401 Southern Boulevard, Youngstown, OH 44512. Phone: 800-431-3134. Fax: 330-758-8235. www.appcompany.com

- Offering envelopes
- Stewardship resource guides and catalogs

Archdiocese of Seattle, 910 Marion Street, Seattle, WA 98104. Phone: 206-382-4560. Fax: 206-382-4840. www.seattlearch.org

Argentine Episcopal Conference, Jose Luis Picone, Secretario Ejecutivo, Consejo de Asuntos Económicos, Suipacha 1034, 1008 Buenos Aires, Argentina. Phone: 202-328-0859. Fax: 202-328-9570. www.cea.org.ar

Augsburg Fortress Publisher, P.O. Box 1209, Minneapolis, MN 55402. Phone: 800-328-4648. Fax: 800-722-7766. www.augsburgfortress.org

Channing L. Bete Company, Inc., 200 State Road, South Deerfield, MA 01373-0200. Phone: 800-477-4776. Fax: 800-499-6464.

www.channing-bete.com

- Stewardship brochures designed to be mailed to parishioners
 - Stewardship/tithing booklets
- Daniel Conway, P.O. Box 5655, Louisville, KY 40255. Phone: 502-592-1733.

Discipleship Resources Distribution Center, P.O. Box 1616, Alpharetta, GA 30009-1616. Phone: 800-685-4370. Fax: 770-442-9742.

www.discipleshipresources.org

EarthWorks Press. Phone: 541-488-9874. Fax: 541-488-0991.

Ecumenical Center for Stewardship Studies. 1100 West 42nd Street, Suite 225, Indianapolis, IN 46208. Phone: 317-926-3535.

www.stewardshipresources.org

Eyedears A/V, 86 Brook Street, Garden City, NY 11530. Phone: 516-739-8864. Fax: 516-739-1984.

jimjyates@aol.com

- Audio and videotapes of presentations from the annual ICSC Conference (2001).

HarperCollins Publishers, 1000 Keystone Industrial Park, Scranton, PA 18512. Phone: 800-331-3761.

Fax: 800-822-4090. www.harpercollins.com

Hoke Communications, 224 Seventh Street, Garden City, NJ 11530. Phone: 800-229-6700. Fax: 516-294-8141.

- Audio and videotapes of presentations from the annual ICSC Conference (1992-2000).

Holy Childhood Association, National Office, 366 Fifth Avenue, New York, NY 10001. Phone: 212-563-8700.

pmacias@propfaith.org - www.holychildhoodusa.org

- Brochures

International Catholic Stewardship Council, 1275 K Street NW, Suite 980, Washington, DC 20005-4006. Phone: 202-289-1093. Fax: 202-682-9018.

www.catholicstewardship.org

Liguori Press, One Liguori Drive, Liguori, MO 63057-9999. Phone: 800-325-9521. Fax: 636-464-2502.

www.liguori.org

- Offering envelopes for children

The Liturgical Press, St. John's Abbey, P.O. Box 7500, Collegeville, MN 56321-7500. Phone: 800-858-5450. Fax: 800-445-5899. www.litpress.org

Me & Mi Books. E-mail: droyle@nfld.com

Mission Interpretation and Promotion, Stewardship & Communication Development Unit, Presbyterian Church (U.S.A.), 100 Witherspoon Street, Louisville, KY40202-1396.

Morehouse Publishing, 4775 Linglestown Road, Harrisburg, PA 17122. Phone: 800-877-0012. Fax: 717-541-8128. www.morehousegroup.com

NCS Envelope Service, P.O. Box 269, Chester, WV 26034-0269. Phone: 800-627-9900. Fax: 304-387-5266. info@envelopeservice.com
www.envelopeservice.com

· Offering envelopes for children and adults

Our Sunday Visitor, 200 Noll Plaza, Huntingdon, IN 46750. Phone: 800-348-2886. Fax: 219-356-8472.
www.osv.com

· Offering envelopes for children and teens

Parish Publishing, P.O. Box 1561, New Canaan, CT 06840. Phone: 888-320-5576.
www.parishpublishing.org

Pauline Books and Media, 50 St. Paul's Avenue, Boston, MA 02130. Phone: 800-836-9723. Fax: 617-541-9805. www.pauline.org

Paulist Press, 997 MacArthur Boulevard, Mahwah, NJ 07430. Phone: 800-218-1903. Fax: 800-836-3161.
www.paulistpress.com

Rainbow Publishers, P.O. Box 261129, San Diego, CA 92196. Phone: 800-323-7337. Fax: 858-578-4795.

Sheed & Ward Publications, Orders and Customer Service, 30 Amberwood Parkway, Ashland, OH 4805. Phone: 800-266-5564. Fax: 419-281-6883.

www.sheedandward.com

St. Mary's Press, 702 Terrace Heights, Winona, MN 55987. Phone: 800-533-8095. smpress@smp.org

www.smp.org

Tommy Nelson Publishing, Children's Division, P.O. Box 141000, Nashville, TN 37217.

www.tommynelson.com

United States Conference of Catholic Bishops, USCCB Publishing, 3211 Fourth St. NE, Washington, DC 20017-1194. Phone: 800-235-8722. Fax: 202-722-8709. publications@usccb.org

www.usccb.org

Vision Video, P.O. Box 540, Worcester, PA 19490. Phone: 800-523-0226.

· Children's videos

World PrayerNet, 740 North Calvert Street, Baltimore, MD 21202. Phone: 866-772-9638.

worldpray@worldprayer.net

www.worldprayer.net

Youth Ministry Direct, 8401 Southern Boulevard, Youngstown, OH 44512. Phone: 800-446-3035, Ext. 6324. www.ymdirect.com

Zondervan Church Source, P.O. Box 668, Holmes, PA 19043. Phone: 800-727-3480. Fax: 610-532-9001. www.zondervanbibles.com

Notes